

Laissons Faire

Revue des économistes français

Numéro 17 ~ Février 2015

Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque, chercheur-associé, vice-président de l'Institut Coppet

Éditeur : Damien Theillier, président de l'Institut Coppet, professeur de philosophie

Comité d'honneur :

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de Bastiat, J.-B. Say, et Molinari.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, avocat, essayiste, professeur à Sciences-Po, directeur d'Altermind

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles

Laissons Faire

Revue des économistes français

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

17^{ème} Numéro ~ Février 2015



INSTITUT
COPPET

Boisguilbert contre la classe oisive

Il existe en France une spirale infernale : c'est la fabrique de pauvres. Une fois qu'on y est rentré, il devient difficile d'en sortir. Ces trappes à pauvres ne sont pas créées par volonté machiavélique. Il s'agit au contraire d'un sens très humain : servir son intérêt avant celui des autres — et les politiques sont logés à la même enseigne que vous et moi.

Un économiste a dénoncé ces politiciens, cette « classe oisive » qui s'engraisse en appauvrissant les autres. Ce n'est pas Karl Marx. En effet, ce dernier s'attaquait vigoureusement à la rente non du politicien, mais de l'investisseur. Sans cette rente, pas de capital. Tant mieux, il l'exécrait aussi.

Sans capital, pas de profits du travail. C'est pourquoi le marxisme est une mauvaise réponse aux trappes à pauvres.

L'économiste qui s'évertua à mettre fin à la classe oisive de son temps n'est pas allemand. Il est français. Il a vécu sous Louis XIV. Nous avons fêté l'an dernier le 300ème anniversaire de sa mort : Pierre de Boisguilbert. Pourquoi devez-vous vous intéresser à Pierre de Boisguilbert ?

Il fut le premier économiste moderne. Croyez-le ou non, l'économie moderne est née en France. Piketty et consorts sont les héritiers d'écoles économiques germaniques, telles que le marxisme.

Il fut le premier économiste à réclamer la liberté du commerce et de l'entreprise. Selon lui, la richesse provient avant tout de la production. C'est une chose oubliée par les gouvernements successifs ces 50 dernières années.

Il réclama les baisses d'impôts, comme ceux de la taille et des droits de douane. Encore une fois, la France a oublié ces racines. On parle aujourd'hui d'un loyer virtuel sur la propriété, pour « rétablir l'inégalité entre les propriétaires et locataires ».

Il défendit le premier exemple au monde de *Flat Tax*. Il proposait de remplacer tous les impôts par une seule taxe de 10% sur la propriété. Hélas, elle ne fût jamais appliquée — mais celle-ci aurait pu désamorcer le climat menant à la Révolution française. Nous sommes très loin des 10% aujourd'hui.

Il voulait réduire l'implication du politique dans nos petites affaires personnelles. « Il n'est pas question d'agir, il est nécessaire seulement de cesser d'agir » disait-il.

Pierre de Boisguilbert est aussi inconnu en France que célèbre à l'étranger. Tout comme Frédéric Bastiat, nul n'est prophète en son pays.

Damien Theillier, président.

Sommaire

*Histoire de la
pensée économique*

Coercitive banking

Comment fut assassinée la liberté bancaire

p.7

*Histoire du
libéralisme*

L'éducation Libre

Débat entre Frédéric Passy et Gustave de Molinari

p.25

*Zoom Sur
(Dossier)*

Les éditions de l'Institut Coppet

Nouvel acteur de l'édition économique et libérale

p.31

Lecture

Voltaire (1694-1778)

« Correspondance lors du ministère Turgot »

p.39

Entretiens

Entretien avec Walter Block

Sur les Autrichiens et le libéralisme aux États-Unis

p.49

Recensions et critiques

Laurent Obertone, *La France Big Brother*

p.57

Coercitive banking

Comment fut assassinée la liberté bancaire

Aujourd'hui, le sujet de l'étalon-or et celui du *free banking* ne sont plus présents dans le débat public : en 2010, quand le président de la Banque Mondiale Robert Zoellick proposa un retour à l'étalon-or, cela souleva des sarcasmes.¹ L'or est rejeté aujourd'hui comme une « relique barbare » (J. M. Keynes). Pourtant il fut le socle de la stabilité monétaire pendant le XIX^{ème} siècle. Le système de banque centrale est aussi largement admis aujourd'hui alors que ce n'était pas le cas au XIX^{ème} siècle. Notons cependant que Milton Friedman, qui est considéré comme l'un des défenseurs du système de *fiat money* et des banques centrales, devint avec le temps bien plus critique à leur propos. À la fin de sa carrière, il admit que l'abandon de l'étalon-or est à l'origine de graves problèmes monétaires. À la fin de sa vie, Friedman devint partisan du *free banking*.²

1914 est une date pivot dans l'histoire monétaire. En effet, elle marque la fin de l'étalon-or « classique » et le passage à un système d'étalon change-or. Cet évènement donnera plus de pouvoir aux banques centrales. La période allant de la fin du XIX^{ème} siècle à 1914 marque aussi une période de développement du système de banque centrale et la fin de quasiment toutes les expériences de banque libre. Mais comment s'amorça le déclin de l'étalon-or et comment les banques centrales s'affirmèrent dans la vie économique ?

I/ L'affirmation des banques centrales

A/ Pourquoi les banques centrales se sont imposées?

La monnaie n'est pas un attribut nécessairement étatique

La monnaie, contrairement à ce que l'on croit souvent, n'est pas forcément un attribut étatique. Ainsi, aux États-Unis, il y avait jusqu'en 1848 des monnaies privées, des pièces d'or d'origine privées, en circulation en Californie.³ Tout au long du XIX^{ème} siècle, il y eut de multiples expériences de *Free Banking* (Écosse, Suède, les dominions britanniques, Pérou, États-Unis...). L'émission de billets se faisait dans un cadre concurrentiel et l'influence étatique sur la monnaie était faible voir quasiment

¹ "Zoellick seeks gold standard debate", Financial Times, 7 Novembre 2010

² Voir cette vidéo à partir de 8min20sec : <http://www.youtube.com/watch?v=4F2aIDxadIk> (1992)

³ Murray Rothbard, *Etat, qu'as-tu fais de notre monnaie ?*, 1963

inexistante. Cependant, dans quasiment tous ces pays, les institutions de *Free banking* furent remplacées par une gestion centralisée de la monnaie « à la veille » de 1914.

Prenons trois exemples : l'Écosse, la Suède et l'Australie.

L'Écosse connut une longue période de *Free Banking* jusqu'en 1844, date à laquelle le *Banking Act* interdit la création de toute entité d'émission monétaire autonome. Le fait que l'Écosse ait eu un régime de *free banking* est cependant contesté. Ainsi l'économiste M. Rothbard affirmera contrairement à G. Selgin que l'Écosse n'était pas un régime de *Free Banking* car les banques écossaises étaient sous l'influence de la banque d'Angleterre. ⁴

Avant 1910, l'Australie avait plusieurs banques d'émission de billets, toutes soumises à l'étalon-or. Les banques réglaient en or leurs comptes entre elles. Avec ce mode de fonctionnement, il existait une relative stabilité des prix et la « *loi des compensations adverses* » ⁵ garantissait qu'une banque isolée ne se mette à accorder trop de crédits. Si, par hasard, le système dans son ensemble divergeait, la remise en ordre résultait automatiquement par la fuite de l'or vers l'étranger. En 1910, le gouvernement australien fit voter une loi autorisant une émission limitée de monnaie d'État à cours forcé, et un an plus tard, la Banque du Commonwealth fut créée pour émettre ces billets. Peu de temps après, toutes les émissions privées durent subir une forte taxe de 10%, et les restrictions d'émission de la monnaie légale furent assouplies. *De facto*, la Banque du Commonwealth avait donc un monopole sur l'émission des billets. La conséquence fut que les billets émis par l'État devinrent une nouvelle forme de monnaie supérieure (c'est-à-dire utilisée par les banques comme réserves). Presque aussitôt, le gouvernement accrut ses émissions, et il s'ensuivit une expansion générale du crédit. Pour s'opposer aux effets de rééquilibrage classique d'un système de convertibilité internationale, le gouvernement déclara un embargo sur les exportations d'or. En l'espace de deux ou trois ans, ce qui avait été un système ouvert de production concurrentielle fut transformé en un système fermé à monopole d'émission. ⁶

De 1831 à 1902, la Suède eut elle aussi un système de banque libre, relativement dépourvu de réglementation. Il n'y eut pas une seule faillite bancaire sous ce système alors que la politique officielle du gouvernement était de ne pas aider les banques quoi qu'il puisse arriver. À la fin de cette période, il y avait environ 26 banques émettrices privées avec un total de 157 succursales, malgré les impôts et autres restrictions imposées aux producteurs de billets de banque privés. Il y avait une banque reliée au parlement, la *Riksbank*, fondée en 1688, mais elle n'avait pas de monopole d'émission. Au début du XXème siècle, le gouvernement pris conscience du manque à gagner impliqué par cette liberté d'émission et l'émission privée fut petit à petit supprimée, à partir de 1901, avant d'être légalement complètement interdite en 1904. ⁷

⁴ Murray Rothbard, "The myth of free banking in Scotland", *Review of Austrian Economics*, 1988, 2, pp. 229-246

⁵ Loi formulée par Ludwig von Mises ainsi: « Si plusieurs banques d'émission coexistent avec les mêmes droits, et que quelques-unes d'entre elles essaient d'accroître le volume des crédits tandis que d'autres ne modifient en rien leur comportement, alors à l'occasion de chaque compensation interbancaire, des soldes créditeurs apparaîtront régulièrement en faveur des banques les plus conservatrices. La présentation de leurs billets au remboursement diminuant leurs liquidités, les banques en expansion seront très vite contraintes de réduire l'ampleur de leurs émissions », cité par : George Selgin, *Théorie de la banque libre*, 1988, édition française Les Belles Lettres, 1991, pages 55-56

⁶ George Selgin, *Théorie de la banque libre*, 1988, édition française Les Belles Lettres, 1991, pages 67-69

⁷ Pour plus d'informations, voir : Erik Lakomaa, "Free-banking in Sweden 1830-1903: Experience and debate", *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 2007

À la veille de 1914, le système de banque centrale s'était quasiment partout imposé dans le monde industrialisé. Cependant, il était encore peu développé dans les colonies. C'est donc dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle que le système de banque centrale s'imposera mondialement. Ainsi, selon Capie, il n'y avait que 18 banques centrales au début du XX^e siècle, 59 en 1950, et 161 en 1990.⁸

La naissance des banques centrales : une explication par la Public Choice Theory

Vera Smith développa l'idée que les banques centrales sont nées pour permettre aux États d'augmenter leurs revenus. Il est vrai que les premières banques centrales avaient pour but affiché de financer les gouvernements, notamment pour qu'ils puissent faire la guerre. On peut penser par exemple à la Banque d'Angleterre ou la *Riksbank* (Banque de Suède). Les deux premières banques centrales modernes avaient en effet pour but de remédier aux problèmes de financement des souverains. En Europe, la majorité des banques centrales ont été créées dans des périodes de guerre ou juste après, c'est-à-dire quand les besoins financiers des États étaient importants.

Cependant, cette interprétation sur la naissance des banques centrales n'est pas suffisante. Certes, presque toutes les guerres sont au moins en partie financées par de l'émission monétaire d'origine étatique. Ainsi, dans l'histoire des États-Unis, seule la guerre américano-mexicaine (1846-1848) ne fut pas financée par de l'inflation monétaire. Il n'en reste que la FED, par exemple, sera créée en 1913 en temps de paix. Il en est de même pour la Banque Nationale Suisse qui devint effective en 1907 ou encore pour la *Riksbank* qui redeviendra vraiment une banque centrale en Suède en 1902. D'autres explications sont donc possibles.

Une autre explication proche de la *public choice theory* est possible. Les grandes banques auraient cherché à obtenir un prêteur en dernier ressort pour ne pas avoir à subir les mécanismes de marché. Selon Murray Rothbard, les grandes familles comme les Rockefeller et les Morgan jouèrent un rôle dans l'établissement de la FED car cela leur permettait d'obtenir un prêteur en dernier ressort et pour relâcher les restrictions de création monétaire. Il écrit donc :

“The financial elites of this country, notably the Morgan, Rockefeller, and Kuhn, Loeb interests, were responsible for putting through the Federal Reserve System, as a governmentally created and sanctioned cartel device to enable the nation's banks to inflate the money supply in a coordinated fashion, without suffering quick retribution from depositors or noteholders demanding cash.”⁹

Ainsi, pour Rothbard, il y avait deux rôles principaux des banques centrales : financer plus facilement le déficit de l'État et cartelliser le secteur bancaire en permettant aux banques de créer excessivement du crédit sans qu'elles n'en perçoivent les conséquences. Par conséquent, la création de la Réserve Fédérale a multiplié par trois le potentiel d'expansion du système bancaire américain. La Réserve Fédérale a également réduit le niveau moyen de réserves légales exigées, le faisant passer

⁸ Gary Gorton et Lixin Huang, “Banking Panics and the Origin of Central Banking”, *NBER Working Paper No. 9137*, September 2002

⁹ Murray Rothbard, “The Origins of the Federal Reserve”, *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 1999

d'environ 21% en 1913 à 10% en 1917, doublant ainsi à nouveau le potentiel inflationniste soit au final un facteur multiplicateur total de six.¹⁰

La proximité entre les gouvernements et le secteur bancaire est très ancienne et largement démontrée. Dans son livre *Monnaie, crédit bancaire et cycle économique*, Jesus Huerta de Soto donne de multiples exemples historiques de connivence entre les autorités publiques et les banques ayant eu lieu avant la Renaissance. Déjà sous l'Égypte des Ptolémées, les gouvernants, se rendant compte des importants revenus des banquiers privés, créèrent une banque publique pour participer au « prestige » de l'État plutôt que de punir les activités frauduleuses des banques. Il n'est donc pas étonnant que les États aient créé les banques centrales dans leur intérêt avec le concours des banquiers tout aussi intéressés. Cependant, d'autres raisons expliquant la naissance des banques centrales sont données.

Les paniques, les « esprits animaux » et la naissance des banques centrales

Selon Goodhart, les banques sont apparues face à l'incapacité des banques à gérer les crises financières, par exemple celle de 1907 aux États-Unis. Ainsi, Akerlof affirme que la dépression des années 1890 est le résultat d'une euphorie suivie d'un mouvement de panique. Entre Décembre 1890 et Mai 1892, l'indice boursier Standard & Poor's augmenta de 36% avant de perdre 27% en Juillet 1893.¹¹ Il y aurait donc des phénomènes « *d'esprit animaux* » qui rendraient le capitalisme chroniquement instable et rendraient l'apparition de banques centrales inévitable. Même M. Friedman et Anna Schwartz dans leur *Histoire monétaire des États-Unis* voient dans les paniques une explication des crises et notamment celle de 1893. Ainsi, les banques centrales furent créées sous prétexte de réguler un système monétaire qui ne pouvait pas se réguler tout seul. Cependant, si la raison de la stabilité a souvent été invoquée pour la création des banques centrales, il ne semble pas pour autant que leur instauration ait permis de réduire la fréquence et l'intensité des crises.

L'analyse des crises en terme « d'exubérance irrationnelle » ou « d'esprits animaux » est généralement liée à la pensée post-keynésienne. Pour les post-keynésiens, les marchés sont chroniquement instables et animés à cause des comportements d'euphorie irrationnelle. La conséquence logique de leur pensée est qu'une banque centrale régulatrice est nécessaire. Les post-keynésiens comme Minsky ont une analyse détaillée des cycles économiques ; cependant, ils confondent conséquences et causes. La spéculation, les paniques, etc., sont des symptômes et non des causes. Cette confusion était déjà critiquée par Yves Guyot en 1907 quand il écrit :

« Une personne éprouve une élévation de température, a le pouls plein et dur, la peau sèche et mal à la tête. D'après ces symptômes, on sait qu'elle a de la fièvre. Ce sont les effets, ce n'est pas la cause.

Un jour, des banques ne peuvent pas tenir leurs engagements ; l'inquiétude se répand : chacun voudrait retirer ses dépôts, et, s'il les obtient, il les enlève en tout ou en partie à la

¹⁰ Pour les données sur ces chiffres, voir Chester A. Phillips, T.F. McManus et R.W. Nelson, *Banking and the Business Cycle : a study of the great depression*, MacMillan Co., New York, 1937, pp. 23

¹¹ George Akerlof, *Les Esprits animaux : Comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie*, 2009, pages 81-88

*circulation : les affaires s'arrêtent. On s'aperçoit qu'il y a une crise ; la plupart de ceux qui en souffrent en commentent beaucoup plus les symptômes douloureux par lesquels elle se manifeste qu'ils n'en recherchent la cause. »*¹²

Réfutant ce qui est pour eux une confusion entre causes et conséquences, les économistes autrichiens mettent en avant le rôle des réglementations d'origine étatique et de l'émission monétaire dans les crises commerciales du XIX^{ème} siècle.

Les économistes classiques déjà avec David Hume au XVIII^{ème} siècle puis avec Ricardo avaient remarqué qu'à côté du secteur industriel qui se développait, il existait un secteur bancaire et financier. Or, pour ces économistes classiques, les opérations des banques commerciales expliquent les cycles économiques et surtout l'existence de réserve fractionnaire.¹³ En France, Charles Coquelin (*Le Crédit et les Banques*, 1848) montra une régularité entre les crises économiques et l'expansion irraisonnée de crédit bancaire qui, selon lui, est le résultat des banques centrales et de la déresponsabilisation des banques commerciales. Coquelin montre par exemple qu'avant 1838, la loi forçait les banques de l'État de New York à financer un *Safety fund* qui au final entraîna une panique bancaire. De plus, le Trésor public prêta de l'argent pour financer ce *Safety fund*. Coquelin écrit :

*« Cette sorte de solidarité établie entre toutes les banques était, au fond, aussi fâcheuse qu'injuste. Elle induisait le public à mettre toutes les banques, bonnes ou mauvaises, sur la même ligne ; à leur accorder à toutes, qu'elles fussent bien ou mal établies, bien ou mal administrées, une confiance égale, puisque les dettes qu'elles pourraient contracter étaient également garanties par le fonds commun. Par-là, elle dispensait aussi les directeurs de ces banques de travailler à conquérir la confiance du public, en la justifiant par une conduite prudente et sage. Elle les encourageait indirectement à quitter la bonne voie pour se jeter dans des spéculations aventureuses, et provoquait ainsi ces mêmes désastres qu'elle avait pour objet de prévenir. »*¹⁴

Coquelin montre aussi que l'utilisation des obligations des États américains par les banques pour constituer des réserves fut désastreuse pour les banques américaines quand un certain nombre d'États suspendirent le paiement de leurs intérêts et que, par conséquent, le prix des obligations dégringola.

Plus récemment, Richard Timberlake, un économiste spécialiste de l'histoire monétaire et bancaire américaine, écrit :

« L'histoire monétaire le confirme, [...] la plupart des turbulences monétaires (les crises financières et les suspensions de paiement qui se produisirent au XIX^e siècle), s'expliquent

¹² Yves Guyot, «*La crise américaine: ses effets et ses causes*», Revue du commerce, de l'industrie et de la banque, 1907

¹³ Murray Rothbard, «*Dépressions économiques : causes et remèdes* » <http://www.institutcoppet.org/2013/09/12/murray-rothbard-depressions-economiques-ebook/>

¹⁴ Charles Coquelin, «*Notice sur les banques de l'Etat de New York* », *Journal des Economistes*, 27, (115), 15 octobre 1850, pages 235-242

par la mise en circulation excessive de papier-monnaie à cours légal, alors que l'étalon-or performant de l'époque contribuait à en atténuer la gravité. »¹⁵

De même, George Selgin a avancé l'idée que ce sont les réglementations limitant l'émission de billets par les banques qui ont entraîné des crises bancaires et ont rendu inéluctable la création de la FED. Avec les *National Bank Act*, l'émission de billets dépendait des conditions prévalant sur le marché des obligations fédérales. Ce système pouvait fonctionner encore relativement bien au lendemain de la guerre de Sécession, quand la dette fédérale restait relativement élevée. Cependant, après 1882, quand la dette fédérale commença à diminuer, il fut de plus en plus dur pour les banques de se procurer les obligations nécessaires à leurs émissions de billets. Les banques furent donc dans l'incapacité de répondre aux augmentations de la demande de monnaie, ce qui entraîna des crises bancaires à répétition. Selgin écrit :

« [Le système de réglementations bancaires] fut à l'origine des graves crises monétaires de 1873, 1884, 1893, et de 1907. Chacune de ces crises eut lieu en pleine période de moissons, lesquelles entraînaient, dans les banques de l'intérieur, d'importants retraits de billets pour financer les récoltes. Ces crises constituèrent donc la principale raison de la création du Système de la Réserve Fédérale, qui marqua ainsi la fin au régime d'émission concurrentielle. Pourtant, force est de constater que les crises ne se seraient jamais produites, ou tout du moins auraient été moins sévères, s'il n'y avait eu ces réglementations limitant les droits d'émission de ces banques. »¹⁶

La naissance des banques centrales modernes et la structure de l'industrie bancaire

Une explication de l'affirmation des banques centrales, qui a lieu dans les pays industrialisés principalement à partir de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'en 1914, est donnée par Gorton et Huang. Selon eux, le secteur bancaire n'est pas forcément instable, cela dépend de sa structure. Si le secteur bancaire est constitué de petites banques peu diversifiées, il est instable ; alors que s'il est constitué de banques de taille moyenne et diversifiées, il est stable. L'argument de Gorton et Huang suppose par conséquent que les banques centrales se créeront ou deviendront préteur en dernier ressort plus rapidement dans les pays où la structure de l'industrie bancaire fait partie de la première catégorie.¹⁷ Empiriquement, cela pourrait être vérifié avec la différence du système bancaire américain et canadien au début du XX^{ème} siècle. Le système bancaire américain était constitué principalement de banques non diversifiées et très locales à cause de réglementations étatiques qui empêchaient les banques d'ouvrir plusieurs succursales dans un même État ou entre différents États.¹⁸ Le Canada, lui, n'aura pas de banque centrale avant 1935 et son instauration n'aura pas grand-chose à voir avec la volonté de

¹⁵ Richard H. Timberlake, *Monetary Policy in the United States: An Intellectual and Institutional History*, University of Chicago Press, 1993

¹⁶ George Selgin, *« Théorie de la banque libre »*, 1988, édition française Les Belles Lettres, 1991, page 18

¹⁷ Gary Gorton et Lixin Huang, *« Banking panics and the origin of central banking »*, National Bureau of Economic Research, 2002

¹⁸ Murray Rothbard, *« A history of money and banking in the United-States: The colonial era to World War II »*, Ludwig von Mises Institute, 2002, p. 143

réduire le risque bancaire.¹⁹ Ainsi, même sans banque centrale, il n'y aura pas de faillite bancaire au Canada pendant la Grande Dépression de 1929.

En France, le caractère peu concurrentiel du secteur bancaire a pu jouer un rôle dans l'établissement d'un monopole d'émission dès 1848. En effet, la limitation de la concurrence facilite les abus d'émission de monnaie par les banques, ce qui rend le système monétaire plus instable. Or, en France, l'entrée dans le secteur bancaire, surtout celui des banques d'émissions, était limité.²⁰ En 1852, dans l'article « Banque » du *Dictionnaire de l'économie Politique*, l'économiste Coquelin écrit :

« Le petit nombre des banques instituées s'explique par ce seul fait, il n'a jamais été possible d'en fonder une sans l'autorisation spéciale du gouvernement, autorisation qui n'était pas facile à obtenir. »

De même, Coquelin expose le fait qu'en France, pour créer une banque, la loi impose un capital de départ élevé ce qui établit de fortes barrières à l'entrée. Il écrit :

« On obligeait les compagnies naissantes ou en projet à réunir, dès leur début, tous les capitaux dont elles pourraient avoir besoin par la suite ; puis ce fond social formé, elles devaient s'y tenir, sans pouvoir l'augmenter qu'en vertu d'une nouvelle autorisation soumise à de nouvelles formalités : conditions impossibles autant qu'absurdes. »

Il en résulte que les réserves des banques sont plus faibles et donc que l'industrie bancaire est plus fragile. Dans son livre de 1867, Courcelle-Seneuil compare le secteur bancaire français au système bancaire américain (qui était alors dans sa période de *Free Banking*). Il écrit :

« Aux États-Unis, le capital des banques est bien connu. Que voyons-nous ? En 1856 et dans la seule ville de Boston, on comptait 32 banques dont le capital s'élevait à 32 110 650 dollars, pendant que leur circulation ne s'élevait qu'à 8 535 116 dollars. Ainsi la somme des billets en circulation représentait à peu près un quart du capital, tandis qu'à la Banque de France la proportion est renversée ; le capital représente à peine un quatre de la somme des billets en circulation. La garantie commerciale des porteurs de billets était donc seize fois plus grande à Boston qu'en France. »²¹

L'affirmation des banques centrales et le débat public

Il y a eu trois banques centrales aux États-Unis : une entre 1791 et 1811, une entre 1816 et 1836 et une à partir de 1913. Notons que la deuxième expérience de banque centrale fut plutôt douloureuse car elle déboucha sur de l'inflation et *in fine* sur la crise financière de 1819.²²

¹⁹ Michael D. Bordo and Angela Redish, "Why Did the Bank of Canada Emerge in 1935?", *The Journal of Economic History*, 1987

²⁰ Vera Smith, [1936] 1990. *The Rationale of Central Banking*, Indianapolis, Ind.: Liberty Fund. P. 28-41

²¹ Cité dans *Laissons Faire*, Numéro 9, Février 2014,

²² Pour une analyse plus précise des causes de la panique de 1819, voir : Murray Rothbard, *The panic of 1819 : reactions and policies*, Columbia University Press, 1962

Dès l'apparition de la première banque centrale, un débat constitutionnel a lieu, notamment entre Jefferson, qui était contre une banque centrale, et Hamilton, qui était y était favorable, pour savoir si le gouvernement fédéral a le droit ou non d'établir une banque centrale. Par la suite, John Adams fut aussi un opposant à la banque centrale. Il avait lu notamment l'économiste libéral Destutt de Tracy et avait adopté sa vision sur la monnaie.

L'opposition à la banque centrale se fit réellement sentir avec le président Jackson qui fut élu en 1828. Les Jacksoniens se battirent contre les privilèges de la deuxième banque centrale des États-Unis, condamnant cette même banque d'être responsable de la panique de 1819. On compte parmi les membres du « *Hard-money movement* », proche de Jackson : Gouge, ou l'éditorialiste William Legette, ce dernier se disant en faveur de « *la séparation de la banque et de l'Etat* » et ayant averti des dangers de la création monétaire artificielle de la deuxième banque centrale des États-Unis. Ainsi il écrit :

*« Mais, pour ne pas s'attarder sur des événements que la mémoire collective a déjà oubliés, analysons la politique monétaire que la Banque des États-Unis conduisit en 1830. Sur une courte période de douze mois, la quantité de monnaie en circulation passa de 40 millions à 70 millions de dollars. Cet accroissement considérable, en aucun cas requis par les circonstances économiques auxquelles faisaient face les entreprises de ce pays, fut suivi des conséquences, en vérité inévitables, de l'inflation monétaire. Le prix des biens et des titres augmenta, la spéculation fut attisée, de nombreux projets ambitieux furent engagés, du creusement de canaux à la construction de chemins de fer, et toute l'activité économique du pays fut artificiellement stimulée. »*²³

Cette opposition va s'atténuer tout au long du XIX^{ème} siècle. À partir de 1900, aux États-Unis, des réglementations préparèrent progressivement l'arrivée de la FED et des universitaires, comme Joseph Johnson, se déclarèrent comme étant favorables à la banque centrale. En 1908 est voté le *Aldrich-Vreeland Act* qui permet aux *National Banks* l'émission de « monnaie d'urgence ». Une *National Monetary Commission* est aussi créée en 1908 et prépare les esprits, en faisant appel à des experts, à l'instauration d'une banque centrale.

En France, la banque libre (*free banking*) fut soutenue par les libéraux publiant dans le *Journal Des Économistes* comme Coquelin, Du Puynode, Paul Coq, Mannequin, Horn, Chevalier, ou Courcelle-Seneuil. Il y eut aussi des partisans du monopole d'émission comme Victor Bonnet ou l'économiste belge Émile de Laveleye, mais il semblerait qu'ils étaient encore minoritaires parmi les intellectuels au milieu du XIX^{ème} siècle.²⁴ Cependant, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'instauration de la banque centrale ne faisait plus trop l'objet de contestation selon les aveux même des opposants aux banques centrales. Ainsi, en 1897, Gustave de Molinari, le directeur du *Journal des Économistes*, publiera une chronique intitulée « Le renouvellement du privilège de la Banque de France » ou il écrit :

« Comme il fallait s'y attendre, le débat s'est concentré entre les partisans des banques privilégiées [les banques centrales] et ceux des banques d'État. Entre les deux, notre

²³ Voir: <http://www.institutcoppet.org/2013/05/10/peut-on-se-passer-de-la-fed-par-thomas-e-woods/>

²⁴ Smith, Vera C, "The Rationale of Central Banking.", Liberty Fund, [1936] 1990

choix ne saurait être douteux. Quelque peu de goût que nous ayons pour le régime actuel, nous le préférons encore à celui de l'État banquier. »

En 1895 fut même publié un projet de Banque Centrale Universelle par Raphaël-Georges Lévy. L'article se nommait « L'Union monétaire au moyen d'une banque centrale universelle ». On voit donc qu'il y a des changements de perspectives et qu'à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, le débat devient plus favorable aux partisans des banques centrales.

B/ Cultures, rôles et organisations des banques centrales

Le rôle de prêteur en dernier ressort et le contrôle de l'émission monétaire

Tout d'abord, des mécanismes de prêteur en dernier ressort et/ou de contrôle de l'émission monétaire peuvent exister sans banque centrale. Il peut exister des mécanismes d'assurance et de limitation d'émission monétaire mis en place de façon spontanée. Par exemple la *Suffolk Bank* qui, en Nouvelle Angleterre, jouait le rôle de modérateur de la quantité monétaire (et surtout de billets) émis. Cette banque quasiment centrale n'avait pas de privilège, elle avait volontairement été choisie par les autres banques. L'intervention dans le domaine monétaire pouvait être aussi l'œuvre du Trésor comme aux États-Unis entre 1899 et 1914. Ainsi, M. Friedman parle dans son *Histoire monétaire* (1963) des activités de banque centrale du Trésor.²⁵

Avant le XX^e siècle, certaines banques ont obtenu un droit de monopole ou des privilèges sur l'émission de monnaie. Mais si on considère que la fonction de prêteur en dernier ressort est une des missions faisant d'une banque une banque centrale, alors celle-ci n'apparut que dans un second temps, généralement dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Par exemple, bien que la Banque d'Angleterre ait été créée en 1694, elle ne s'est comportée comme prêteur en dernier ressort que beaucoup plus tard dans les années 1860. Ce fut Walter Bagehot, dans *Lombard Street* (1873), qui attira tant l'attention sur le rôle de « *prêteur en dernier ressort* » de la Banque Centrale. Cette fonction finit par être considérée comme une fonction officielle de la Banque d'Angleterre (puis des autres banques centrales) et comme la raison d'être de la centralisation des réserves et de l'émission de billets. Bagehot est parfois considéré comme le premier partisan de la banque centrale « rationalisée ». En fait, Bagehot préférait « *un système naturel* » avec libre émission de billets, le type de système « *qui serait apparu si le Gouvernement ne s'était mêlé de banque* ». Le rôle de « *prêteur en dernier ressort* » était pour Bagehot une proposition pour préserver l'économie d'un système bancaire et monétaire « anormal ». ²⁶

Les banques centrales fournissaient des liquidités aux banques en difficulté grâce au réescompte. En baissant le taux de réescompte, les banques centrales permettent aux banques de se refinancer. Les banques centrales influençaient donc aussi sur le taux d'intérêt escompté par les banques.

À la fin du XIX^{ème} siècle, il y eut un certain nombre de sauvetages de banques comme en 1890, où à la suite d'un défaut de paiement de l'Argentine, la Baring fut sauvée par la Banque d'Angleterre. Il faut cependant se rendre compte que même à la veille de 1914, alors que le rôle de prêteur en dernier

²⁵ Voir Milton Friedman, *A Monetary History of the United States, 1860-1967*, National Bureau of Economic Publication, 1963. Voir Chapitre 4: Gold inflation and banking reform, 1897-1914

²⁶ George Selgin, *Théorie de la banque libre*, 1988, édition française Les Belles Lettres, 1991, page 167 et 224

ressort était globalement admis et pratiqué, les banques centrales ne s'occupaient pas pour autant des problèmes de solvabilité comme c'est le cas aujourd'hui mais seulement des problèmes de liquidité. Un exemple fut celui de la faillite de l'Union Générale en 1882. Le patron de l'Union Générale, un personnage plutôt véreux, s'appelait Paul Bontoux. En 1881, la banque fit des pertes et Paul Bontoux rachète ses propres actions pour maintenir le cours ; puis, en 1882, la banque est obligée de constater qu'elle est en situation de faillite.²⁷ Bontoux va voir le ministre des finances de l'époque qui est à cette époque Léon Say, le petit fils de Jean Baptiste Say. Léon Say refuse d'aider l'Union Générale et Bontoux l'accuse donc de ne pas vouloir l'aider car il est catholique alors que Léon Say est protestant. À cette accusation, Léon Say lui répondra : « *Je veux votre mort parce que je suis libéral et vous êtes malhonnête.* ». Fidèle aux principes de son grand-père, Léon Say pensait que comme toute entreprise, la banque devait pouvoir faire faillite.²⁸

Banques centrales privées et banques centrales publiques

Avant 1914, les banques centrales appartiennent souvent à des personnes privées, ou alors à un groupe de banques privées comme aux États-Unis. Mais leurs dirigeants sont toujours nommés par l'État et elles agissent globalement selon les souhaits du gouvernement. Le souci de l'indépendance de la banque centrale était par ailleurs déjà présent bien avant 1914. Dès la création de la banque de France, on fait tout pour montrer que c'est une institution distinct du pouvoir. Cependant, cette indépendance est toujours ambiguë. Ainsi, Napoléon Bonaparte dira : « *La Banque [de France] n'appartient pas seulement aux actionnaires, elle appartient aussi à l'État puisqu'il lui donne le privilège de battre la monnaie.* »²⁹ Ainsi, lorsque les banques centrales ont des actionnaires privés, comme la Banque d'Angleterre, la FED ou la Banque de France, l'attrait du profit vient s'ajouter à la tentation inflationniste.

Il existe des banques centrales publiques sur le modèle de la Riksbank (la banque de Suède), fondée en 1688 et qui était publique. La Banque Nationale Suisse, mise en place en 1907, était semi-publique : c'était les cantons qui étaient en partie actionnaires, conformément au régime à l'origine confédéral de la Suisse. Cependant, la grande majorité des banques centrales calqueront leur modèle sur celui de la banque d'Angleterre.

La décentralisation et les banques centrales

L'instauration d'une banque centrale va de pair avec une volonté de centralisation bancaire, que cela soit aux États-Unis ou en France et en Angleterre, pour éviter les paniques bancaires. Si La centralisation de l'émission de monnaie fut aboutie dans les années 1840-50 en France et en Angleterre, il fallut attendre plus longtemps dans le cas des États-Unis et de la Suisse en raison de la méfiance envers la centralisation.

²⁷ La faillite de l'Union Générale inspirera le roman *L'Argent* de Zola. Dans ce roman, Aristide Saccard, le héros, rachète les titres de la Banque Universelle pour en soutenir le cours. Il faut noter cependant que contrairement à ce que l'on pense souvent, Émile Zola ne fait pas dans son roman une dénonciation de la finance mais fait justement une apologie de celle-ci. La banque, comme il le dira lui-même, est nécessaire malgré ses méfaits.

²⁸ Chronique de Jean Marc Daniel du 23 Mai 2012 sur BFM Business. <http://www.institutcoppet.org/2012/05/29/je-suis-liberal-vous-etes-malhonnete-leon-say-ou-le-liberalisme-assume/>, consulté le 22/02/2014

²⁹ Cité par Norbert Olszak, *Histoire des banques centrales*, PUF, 1998, page 56

Dans le cas des États-Unis, ce pays avait une forte méfiance envers les banques centrales depuis Jefferson puis Jackson, mais les Américains étaient aussi très méfiants envers la centralisation. Quand Wilson fut élu en 1912, il y avait toujours dans le parti démocrate la persistance des idées jacksoniennes et anti-centralisation. Par conséquent, le système de Réserve fédérale fut accepté mais à condition d'avoir une structure un minimum décentralisée. C'est pour cela qu'il y a 12 *Reserve Federal Banks*, chacune étant située dans une région délimitée. Chaque banque est dirigée par neuf directeurs dont 3 sont nommés par le bureau fédéral de Washington. Les autres représentent les intérêts bancaires de la région.

En ce qui concerne la Suisse, l'établissement tardif d'une banque centrale était là aussi le résultat de la réticence des Suisses face au pouvoir central. Même quand la Banque Nationale Suisse fut instaurée en 1907, il restait des marques de décentralisation puisque ce sont les cantons et non le gouvernement fédéral qui fut partiellement actionnaire.

L'accès au guichet de la banque centrale

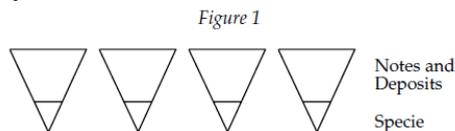
En Europe, toutes les banques ont accès au guichet de la banque centrale. Aux États-Unis au contraire, seules les grandes banques peuvent placer leurs réserves à la banque centrale. Aujourd'hui, la distinction entre « *National banks* » et « *State banks* » est toujours opérante. Or celle-ci date des *National Banks Laws* de 1863-64.

Le système de banque libre qui s'était imposé en 1836 ne résista pas à la guerre de sécession et à la cartellisation du secteur bancaire américain entraînée par les *National Banks Act* de 1863-1864. Murray Rothbard écrit :

*« The National Banking Acts destroyed the previously decentralized and fairly successful state banking system, and substituted a new, centralized, and far more inflationary banking system under the aegis of Washington and a handful of Wall Street banks. »*³⁰

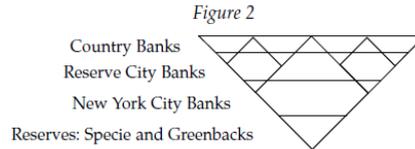
Pour Rothbard, ce système centralisé préfigure la naissance de la FED. Il considère même la période allant de 1863-64 à 1913 comme un système de « quasi-banque centrale ». Le *National Banks Act*, divisait les banques entre les « *National Banks* » et les « *State Banks* ». Les « *National Banks* » étaient forcées par la loi d'accepter les billets des autres « *National Banks* » ainsi que les dépôts à vue à leur valeur nominale, niant le processus par lequel le marché libre actualisait les billets et les dépôts des banques fragiles et inflationnistes. Ainsi, le potentiel inflationniste était bien plus élevé. De plus, en 1865, une taxe de 10% sera créée sur les billets des « *State Banks* », ce qui renforça la concentration des banques émettrices de billets. Cela interdisait *de facto* l'émission de billets par les *State Banks*.

Le système bancaire américain avant le *National Banks Act* peut être résumé par le schéma ci-dessous. Chaque banque a ses propres réserves.



³⁰ Murray Rothbard, *A history of money and banking in the United-States: The colonial era to World War II*, Ludwig von Mises Institute, 2002

Le système bancaire américain après le *National Banks Act* est quant à lui hiérarchisé. Pour faire simple, les *National banks* sont divisées en trois groupes, chacun des groupes déposant leurs réserves dans le groupe de banque supérieur à lui. Le système bancaire américain peut alors être résumé par ce deuxième schéma :

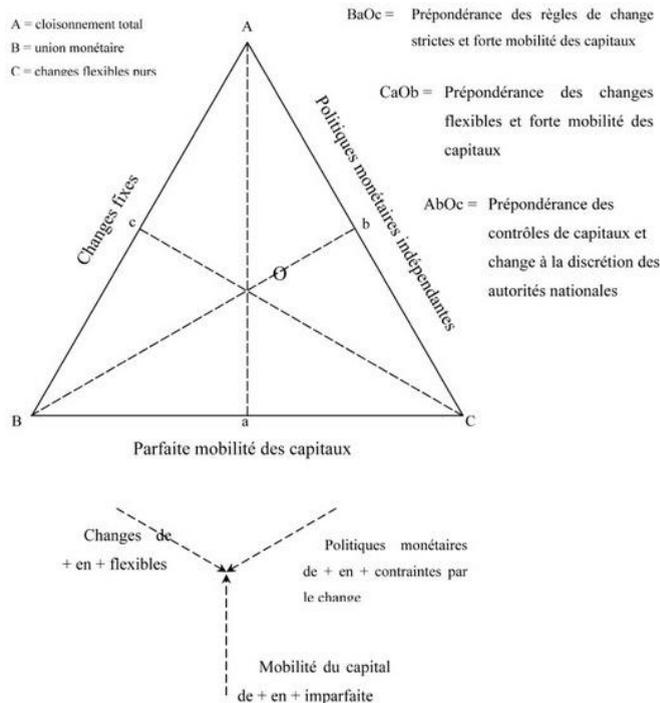


Ce système est instable car une même unité monétaire peut être comptabilisée plusieurs fois dans les réserves (celles des *State* et des *National banks*). Ce système hiérarchique entre les banques donne moins de pouvoir direct à la FED et entraîne une autre façon de fonctionner par rapport aux autres banques centrales.

II/ Les banques centrales et l'étalon-or

A/ Le pouvoir de la banque centrale limité par l'étalon-or

L'inflation, le triangle d'incompatibilité de Mundell et l'étalon-or « classique »



Pendant tout le XIXème siècle, l'étalon-or s'est imposé comme moyen d'assurer un ordre monétaire. Ce régime s'apparentait à un système de change fixe avec mobilité des capitaux. Conformément

au triangle d'incompatibilité de Mundell donc, il n'y avait pas de politique monétaire « indépendante » (d'autant plus que certains pays n'avaient pas de banque centrale). L'inflation ne pouvait être que marginale dans ce système si bien que David Ricardo disait de l'inflation qu'elle était un « *phénomène géologique* ». ³¹ En effet, si un pays avait une inflation supérieure à celle de ses voisins, ses réserves d'or diminuaient ; des pressions déflationnistes se faisaient sentir.

Sous le régime d'étalon-or, il y avait aussi une quasi-absence de politiques monétaires agressives comme il a pu en exister pendant l'entre-deux guerres. En effet, les politiques monétaires étaient peu ou pas indépendantes car l'étalon-or agissait comme un régime de change fixe. Cependant, les dernières décennies avant 1914 marquèrent le début d'un certain « nationalisme monétaire ». En Australie, après 1910, un embargo sur l'exportation d'or permit une certaine autonomie des politiques monétaires de ce pays. De même, Yves Guyot, dans un article nommé « La crise américaine, ses effets et ses causes », explique en partie la crise de 1907 par la hausse des taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre, qui voulait attirer davantage de capitaux américains. Ainsi, des embryons de politiques monétaires agressives apparaissent. Cependant, les banques centrales à cette époque coopéreront aussi comme ce fut le cas lors de la crise de 1890 ou la Banque de France prêta à la banque d'Angleterre.

La monopolisation de l'or par les banques centrales et la hausse du potentiel inflationniste

L'affirmation des banques centrales va de pair avec la monopolisation de l'or par ces dernières. En 1899, la banque de France à Paris et dans ses succursales a des encaisses métalliques équivalentes à 3 039 millions de francs germinal soit 380 fois plus qu'en 1800. Ce montant sera élevé à 3 972 millions en 1914. Les États-Unis connaissent le même phénomène. En 1845, 94% de l'or « monétaire » (utilisé comme réserve) est dans les mains de banques privées. Cette proportion n'est plus que de 55% en 1905 et de 0% en 1935.

Ce phénomène est le résultat direct de l'établissement de banques centrales ou des *National Bank Laws* aux États-Unis. En effet, cela a entraîné un changement dans la « monnaie supérieure » (celle qui est utilisée comme réserve par les banques commerciales) qui auparavant était l'or et qui est devenu les billets des banques centrales. Les banques centrales ont donc permis l'augmentation du potentiel inflationniste. En effet, le phénomène de « fuite de l'or » avait lieu entre les banques dans un système de banque libre : une banque émettant trop de billets voyait fondre ses réserves d'or. Dès qu'un système d'émission centralisé est mis en place, cette modération spontanée de l'inflation est bien moins efficace. C'est par la suppression de ces phénomènes de fuite de l'or que la banque centrale peut avoir une influence sur la quantité de monnaie.

B/ Le déclin de l'étalon-or

L'étalon-or a-t-il vraiment existé ? Banking School, Currency School, Réserves fractionnaires

Murray Rothbard établit 9 phases dans l'évolution du système monétaire au XIXème et XXème siècle. Énumérons les trois premières :

1. Phase I. L'étalon-or classique (1815-1914)

³¹ J. M. Daniel, *8 leçons d'histoire économique*, Odile Jacob, 2012

2. Phase II. Pendant et après la première guerre mondiale
3. Phase III. L'étalon de change-or (Grande-Bretagne et États-Unis)

Cependant, la période « d'étalon-or classique » est improprement appelée ainsi parce que, dans beaucoup de pays, l'or n'est pas forcément l'étalon. Par exemple ce fut le cuivre en Chine. En Russie, de 1828 à 1845, le platine fut utilisé comme étalon.³² Quant aux États-Unis, l'étalon monétaire n'est pas seulement basé sur l'or mais aussi sur l'argent de 1792 à 1873. Il faut attendre 1900 avec le *Gold Standard Act* pour que l'or soit définitivement considéré comme le seul étalon. De plus, il y eut des périodes de suspension de la convertibilité comme ce fut le cas en Angleterre au début du XIXème siècle. Ainsi, on ne peut pas vraiment parler de système monétaire basé sur étalon-or avant les années 1880 sur un plan mondial.

Milton Friedman rappelle que l'or ne représentait que 10 à 20% de la masse monétaire à la fin du XIXème siècle. Il en conclut que l'étalon-or n'en était pas vraiment un et que ce système était inefficace et sujet aux crises.³³ Le débat sur la véritable existence de l'étalon-or va donc de pair avec le débat sur les réserves fractionnaires et sur la nature des billets. Ce débat sur les réserves fractionnaires est très important dans le sens où sans réserves fractionnaires, les paniques bancaires sont techniquement impossibles et la banque centrale perd sa raison d'être. Même l'économiste George Selgin, pourtant en faveur des réserves fractionnaires, avoue que leur existence est susceptible de favoriser les crises. Il écrit :

« [Le système de banque libre] *n'implique pourtant pas que ce système de banque libre serait nécessairement à l'abri de toute panique. Aussi longtemps que les banques continuent d'émettre des créances sur elles-mêmes, convertibles à vue et sans condition, tout en n'étant couvertes que partiellement, demeure la possibilité logique d'un effondrement du système.* »³⁴

Les réserves (d'or ou d'argent en l'occurrence) furent au cœur du débat entre *Banking School* et *Currency School*. Les partisans de la *Currency School* (dont Ricardo) concevaient les billets comme de la monnaie. Les billets devaient donc être selon eux convertibles et le montant des billets devaient donc correspondre exactement au montant des réserves pour éviter l'excès de monnaie. Les partisans de la *Banking School* (dont John Stuart Mill) pensent eux que les billets sont un instrument de crédit. Par conséquent, le nombre de billets doit répondre à la demande du publique. S'appuyant sur la doctrine des *Real Bills*, les membres de la *Banking School* affirment que les billets émis ont une équivalence réelle dans le sens où leur émission aboutira à une production de richesse qui assurera sa contrepartie. Par contre, les partisans de la *Banking School* restent pour le maintien de la convertibilité des billets. Ce débat influencera beaucoup les méthodes de gestion de la monnaie par les banques centrales. Par exemple, la Banque Nationale Suisse sera influencée dès ses débuts par la *Banking School* et la doctrine des *Real Bills*. Il en est de même pour la banque de France. La Banque d'Angleterre et la Reichbank en Allemagne furent quant à elles influencées par la *Currency School*. Le *Peel's Act* de 1844 suit en Angleterre exactement les recommandations de cette école. Il a été mis en place car on remarqua que les crises étaient

³²Charles Coquelin et Henry Baudrillard, « *Dictionnaire de l'économie politique* », Tome second, article sur la Monnaie, 1853

³³Milton Friedman, « *Capitalisme et Liberté* », The University of Chicago, 1962, voir Chapitre 3. Notons que Friedman changera d'avis par la suite sur l'étalon-or.

³⁴George Selgin, « *Théorie de la banque libre* », 1988, édition française Les Belles Lettres, 1991, pages 278

dues principalement au fait que les banques d'émission émettaient plus de billets qu'elles n'avaient en réalité de réserve. Le *Peel's Act* empêchait l'émission de certificats or (de billets) supérieure aux réserves d'or. Ainsi, la Banque d'Angleterre était très limitée dans son pouvoir d'émission monétaire. Si cette loi fut décevante dans les résultats, c'est parce qu'il fut oublié quelque chose qui avait été découvert au XVIème siècle par les scolastiques de l'école de Salamanque : les billets ne représentent pas l'intégralité de la quantité de monnaie, les dépôts sont aussi une forme de monnaie. On peut donc voir dans le débat entre *Banking* et *Currency School* un premier pas vers le débat entre partisans et pourfendeurs des réserves fractionnaires. Cependant, la *Currency School* n'était pas vraiment contre les réserves fractionnaires en raison de son incapacité de concevoir les dépôts comme de la monnaie.

En 1866 dans le *Journal des Économistes* aura lieu aussi un débat sur les réserves fractionnaires qui prendra le nom de « Débat sur la fausse monnaie ». À la différence du débat qui a lieu en Angleterre entre *Banking* et *Currency School*, les économistes français sont quasiment tous contre les banques centrales. Contre Courcelle-Seneuil, Modeste argumentera que les réserves fractionnaires n'ont pas lieu d'exister. Modeste écrira dans son article : « Leur réserve [des banques] était dans leurs caves. Désormais, voyons-la dans la poche du voisin. ». Il affirme donc que les réserves fractionnaires s'apparentent à du vol. Modeste remarque l'étrangeté du raisonnement de Courcelle-Seneuil en écrivant : « Étrange convertibilité que celle qui n'existe qu'à la condition qu'on ne demandera pas la conversion ! ». Pour lui, la convertibilité (et donc l'étalon-or) n'existe donc pas vraiment. Les partisans de Courcelle-Seneuil étaient majoritaires en France. La persistance des réserves fractionnaires a surement augmenté l'instabilité financière et favorisé par conséquent le développement du système de banque centrale.³⁵

L'opinion publique et l'étalon-or

Ce n'est pas une coïncidence si la baisse de popularité de l'étalon-or à la fin du XIXème siècle dans les opinions publiques va de pair avec une plus grande acceptation du système de banque centrale. La monopolisation de l'or, que ce soit par les banques centrales ou par les *National banks* aux États-Unis a surement rendu plus facile l'effritement du système d'étalon-or. En effet, la monopolisation de l'or et le développement de garanties pour les dépôts ont surement réduit l'importance qu'accordaient les déposants à l'or. On assiste donc pendant la fin du XIXème siècle à un développement des théories inflationnistes et anti étalon-or. Ce fut particulièrement marquant aux États-Unis où l'opinion publique évolua après la présidence de Jackson (1828-1936). Tout d'abord, les Républicains furent pour beaucoup des adversaires de l'étalon-or et furent responsables de l'inflation due aux *Greenbacks* pendant la guerre de Sécession. En 1874 se créa un « *Greenback Party* » qui militait pour une monnaie fiduciaire et pour l'inflation. En 1896, l'élection présidentielle se transforma en référendum sur l'étalon-or. Le parti Démocrate avait un candidat anti-or et en faveur de l'inflation : William Jennings Bryan. Les plus âgés des démocrates, ceux qui avaient participé aux « *Hard-money movement* » et soutenu le président Jackson, durent ne pas voter ou voter Républicain.

Les théories inflationnistes ont gagné en popularité tout au long du XIXème siècle. Pourtant, celles-ci avaient depuis longtemps été réfutées par Adam Smith et David Hume. Ceux qui militaient pour plus d'inflation furent généralement les mêmes qui soutenaient la création d'une banque centrale. En effet,

³⁵ O. Juurikkala, "The 1866 false-money debate in the Journal Des Economistes: déjà vu for Austrians?", *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 2002 traduction française par Marc Lassort de l'Institut Coppet : <http://www.institutcoppet.org/2014/02/20/le-debat-de-1866-sur-la-fausse-monnaie-par-oskari-juurikkala/>

pour que l'inflation à long terme soit possible, les partisans de l'inflation avaient besoin d'un organisme monopolisant l'émission de monnaie.

Le « péché monétaire de l'Occident » (J. Rueff) : la fin de l'étalon-or

Adam Smith, dans le Livre 1 de *De la Richesse des nations*, écrit : « Je crois que, dans tous les pays du monde, la cupidité et l'injustice des princes et des gouvernements, abusant de la confiance des sujets, ont diminué par degrés la quantité réelle de métal qui avait été d'abord contenue dans les monnaies. ». Sur ce point au moins, l'histoire donna raison à Adam Smith. Le phénomène de monopolisation de l'or par les banques centrales combiné à d'autres facteurs (guerres...) facilita l'abandon de l'étalon-or. Le système d'étalon-or résista dans sa forme la plus « pure » jusqu'en janvier 1915 en Angleterre. À partir de cette date, la première guerre mondiale s'éternisant, les Anglais suspendirent l'étalon-or. Cela marque la fin du *Gold Standard* (étalon-or) puisque dès 1922, avec la conférence de Genève, on rentre dans un système de *Gold Exchange Standard* (change-or) fondé sur la Livre et le Dollar. Mais même après la conférence de Genève, beaucoup de pays ne rétablirent pas la convertibilité. Ainsi, il faut attendre 1928 pour que la France rétablisse la convertibilité en or (mais seulement pour les lingots). L'ancien gouverneur de la Banque de France entre 1926 et 1930, Émile Moreau, avouera dans ses mémoires que la France joua un rôle de premier plan dans l'effondrement du système d'étalon-or en refusant de se soumettre à ses règles.

Il faut cependant faire attention à ne pas établir un lien causal trop prononcé entre les « nécessités de la Première guerre mondiale » et l'abandon de l'étalon-or. Ainsi, l'économiste autrichien Ludwig von Mises, partisan de l'étalon-or, écrivait :

« L'abandon de l'étalon-or n'a pas été causé par le déchaînement des éléments, ou par des catastrophes qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de détourner. Son abandon n'est pas une conséquence directe de la Grande Guerre et des transformations politiques de l'après-guerre. L'étalon-or s'est effondré, parce que les gouvernements, les parlements et l'opinion publique ne désiraient plus le maintenir. »³⁶

CONCLUSION

La progressive disparition à partir de 1914 de l'étalon-or après des tentatives avortées de le maintenir fut un bouleversement dans l'histoire monétaire contemporaine. Ceci alla de pair avec l'affirmation des banques centrales, qui permettaient désormais de planifier la monnaie. Après la Première guerre mondiale, la Société des Nations recommanda dans un mémorandum influent que tous les pays qui n'avaient pas de banque centrale en instaurent une. Cela ne fut pas sans conséquences, et on peut parler du début du « péché monétaire de l'Occident » (Jacques Rueff) qui aboutira à la fois à la Grande dépression³⁷ puis à une période de forte inflation. Norman Montagu, qui fut nommé gouverneur de la Banque d'Angleterre de 1920 à 1944, vit la disparition de la convertibilité de la livre en or en 1931. Il vécut cet événement comme un drame personnel, ce qui montre que les changements

³⁶ http://www.catallaxia.org/wiki/Ludwig_von_Mises:Or_et_inflation, consulté le 20/02/2014

³⁷ Ainsi, selon l'économiste M. Rothbard, les années 20 furent des années d'expansion monétaire massive qui entraînèrent la formation de bulles, notamment boursières. Cf. Murray Rothbard, « *America's Great Depression* », 1972

dans l'ordre monétaire à l'époque furent perçus comme une véritable rupture. Avant de mourir en 1950, il affirma qu'après 1931, aucun repère ne lui restait, et qu'il s'était livré par conséquent à toutes sortes d'excentricités, y compris celle de s'être marié.³⁸

Louis Rouanet

ANNEXE :

TABLEAU 1

TABLE 1. *Central banks before 1900*

<i>Nation</i>	<i>Bank</i>	<i>Date founded</i>
Sweden	Sverige Riksbank	1688
England	Bank of England	1694
France	Banque de France	1800
Finland	Bank of Finland	1811
Netherlands	Nederlandsche Bank	1814
Austria	Austrian National Bank	1816
Norway	Norges Bank	1816
Denmark	Danmarks Nationalbank	1818
Portugal	Banco de Portugal	1846
Belgium	Belgian National Bank	1850
Spain	Banco de España	1874
Germany	Reichsbank	1876
Japan	Bank of Japan	1882
Italy	Banca D'Italia	1893

Source: Goodhart, Capie, and Schnadt 1994, 6.

Note: The table excludes central banking institutions of the Netherlands Antilles (1828), Indonesia (1828), Bulgaria (1879), and Serbia (1883).

³⁸ J.M. Daniel, *8 leçons d'histoire économique*, Odile Jacob, 2012

BIBLIOGRAPHIE

Sources principales

- J. M. Daniel, *8 leçons d'histoire économique*, Odile Jacob, 2012
Jésus Huerta de Soto, *Monnaie, Crédit bancaire et cycles économiques*, 1997
John Singleton, *Central Banking in the Twentieth Century*, 2010
Milton Friedman, *A Monetary History of the United-States, 1860-1967*, National Bureau of Economic Publication, 1963.
Murray Rothbard, *A history of money and banking in the United-States: The colonial era to World War II*, Ludwig von Mises Institute, 2002
Norbert Olszak, *Histoire des banques centrales*, PUF, 1998
Richard H. Timberlake, *Monetary Policy in the United States: An Intellectual and Institutional History*, University of Chicago Press, 1993
Vera Smith, [1936] 1990. *The Rationale of Central Banking*, Indianapolis, Ind.: Liberty Fund

Sources secondaires

- Charles Coquelin, « Notice sur les banques de l'Etat de New York », *Journal des Economistes*, 27, (115), 15 octobre 1850
Charles Coquelin et Henry Baudrillard, *Dictionnaire de l'économie politique*, Tome second, article sur la Monnaie, 1853
Erik Lakomaa, "Free-banking in Sweden 1830-1903: Experience and debate", *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 2007
Gary Gorton et Lixin Huang "Banking Panics and the Origin of Central Banking", NBER Working Paper No. 9137, September 2002
George Selgin, *Théorie de la banque libre*, 1988, édition française Les Belles Lettres, 1991
Ludwig von Mises, « Or et inflation »
Milton Friedman, *Capitalisme et Liberté*, The University of Chicago, 1962, voir Chapitre 3
Murray Rothbard, *Etat, qu'as tu fais de notre monnaie ?*, 1963
Murray Rothbard, "The myth of free banking in Scotland", *Review of Austrian Economics*, 1988
Murray Rothbard, "The Origins of the Federal Reserve", *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 1999
Murray Rothbard, *Dépressions économiques : causes et remèdes*
O. Juurikkala, "The 1866 false-money debate in the Journal Des Economistes: déjà vu for Austrians?", *Quarterly Journal of Austrian Economics*, 2002
Thomas E. Woods, « Peut-on se passer de la FED ? », con <http://www.institutcoppet.org/2013/05/10/peut-on-se-pas>
« Laissons Faire », Numéro 9, Février 2014
Chronique de Jean Marc Daniel du 23 Mai 2012 sur BFM
Coppet <http://www.institutcoppet.org/2012/05/29/je-suis-liberal-vous-etes-malhonnete-leon-say-ou-le-liberalisme-assume/> , consulté le 22/02/2014

L'éducation libre

Débat entre Frédéric Passy et Gustave de Molinari

En ce début de XXIème siècle, malgré les crises économiques, les séismes politiques, voire même les attentats terroristes, la question de l'éducation reste pour les Français — tout comme, plus généralement, pour les Européens — l'une des préoccupations majeures.³⁹ Les constats divergent autant que les solutions et pourtant chacun s'accorde à reconnaître l'urgence de définir un nouveau cap pour l'éducation des jeunes générations.

Quoi de plus utile, ainsi, tant pour eux que pour nous, que de découvrir l'opinion tranchée et pourtant vigoureusement argumentée des deux plus grands économistes français de la fin du XIXème siècle : Frédéric Passy, professeur d'économie politique à Montpellier, membre de l'Académie, et surtout premier Prix Nobel de la Paix de l'histoire (1901) ; et Gustave de Molinari, rédacteur en chef du très influent *Journal des Économistes* et professeur d'économie politique à Bruxelles, dans sa Belgique natale.

Passy et Molinari, les deux grands

Peu d'économistes français ont autant que Frédéric Passy et Gustave de Molinari marqué leur temps et influencé l'avenir. Frédéric Passy, d'abord, né en 1822 à Paris, était l'héritier d'une grande famille où l'on avait compté notamment les deux frères Antoine Passy (1792-1873), botaniste et sous-secrétaire d'État, et Hyppolyte Passy (1793-1880), économiste, député et Ministre des Finances. Ces deux hommes, oncles de Frédéric Passy, l'aidèrent à atteindre rapidement une place enviable sur la scène littéraire parisienne. Il entra très tôt au Conseil d'État, composa des articles économiques jusqu'à devenir professeur d'économie politique à Montpellier, après quoi il mena une double carrière d'économiste et de défenseur de la paix dans de nombreuses institutions pacifiques, comme la Ligue de la Paix et de la Liberté (1867) ou la Société d'arbitrage entre les nations (1870). Auteur de dizaines d'ouvrages, Passy fut un pilier de l'économie politique libérale au tournant du XXème siècle. Sa position fut même encore plus enviable quand, en 1901, on lui attribua, ainsi qu'à Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, le premier Prix Nobel de la Paix de l'histoire.

³⁹ Sondage IFOP pour la France, 12 septembre 2012 ; Sondage BVA pour l'Europe, 25 juin 2012

Gustave de Molinari est de la même génération que son collègue : né en 1819, trois ans avant Passy, il meurt la même année que lui, en 1912. Plus que lui encore il s'est imposé sur la scène des économistes français, et ce malgré ses origines belges. Il fut l'auteur d'une petite centaine d'ouvrages et de brochures sur de nombreux sujets d'économie et de politique, dont les classiques *Soirées de la rue Saint Lazare*, qui dataient de dix ans quand parut *De l'enseignement obligatoire*. Un siècle après sa mort, Gustave de Molinari est devenu, avec son maître Frédéric Bastiat, l'une des principales gloires de l'école française d'économie politique, et jouit d'une notoriété remarquable chez les *libertarians*, les libéraux américains.

La naissance d'une controverse

C'est dans les colonnes d'un journal belge qu'était né le débat entre les deux hommes, débat qui devait donner naissance au présent livre. En décembre 1857, Frédéric Passy fit en effet parvenir à *l'Économiste belge*, publication dirigée par Molinari, un court article à propos du traitement de la question de l'éducation par le Congrès de Francfort, tenu quelques semaines plus tôt. Passy y applaudissait les principes entérinés par ce Congrès. À l'article de la gratuité de l'instruction primaire, le Congrès avait signalé ses doutes et jusqu'à sa répugnance pour un tel principe. Et Frédéric Passy de saluer, dans son compte-rendu, une telle prise de position. « Les raisons de cette défaveur sont visibles, disait-il. Les partisans de la gratuité sont dupes d'un mot ; et il n'y a rien de gratuit que ce qui l'est pour tous, par l'inépuisable libéralité de la nature. *L'instruction, notamment, est toujours payée ; seulement elle peut être payée par d'autres que ceux qui en profitent.* » C'était rappeler un argument décisif, mais ce n'est pas sur ce point que Passy souleva la fronde de son collègue Gustave de Molinari.

Dans son article, Frédéric Passy faisait valoir également qu'il était tout bonnement impossible pour l'État de réclamer l'obtention d'un « certain niveau d'instruction » de la part de chaque enfant, contrairement à ce que le Congrès de Francfort, cette fois ci, l'avait supposé, et contrairement à ce que Molinari, ainsi qu'il le découvrirait bientôt, croyait fermement.

L'idée d'un minimum d'instruction obligatoire heurtait vivement la conscience pratique de Passy : « Il est facile, assurément, de décréter que tout le monde sera pourvu à un degré convenable de valeur intellectuelle et de valeur morale ; mais il est impossible de réaliser cette déclaration. Qu'est-ce, par exemple, que ne pas être privé du premier degré D'INSTRUCTION ? Quelles notions faut-il posséder pour être en règle avec la loi ? Comment faut-il les posséder ? Dans quelle forme en justifiera-t-on ? À quel âge cette justification sera-t-elle exigée ? N'y au-ra-t-il pas des exceptions ou des excuses ? Et, s'il n'y en a pas, quelles facilités seront procurées à ceux qui seraient en position de les invoquer, à celui dont l'enfant est rebelle à l'étude, à celui que la pauvreté contraint de retenir le sien, à celui que l'isolement prive de tous les moyens de faire instruire le sien ? » Toutes ces questions, anticipait l'économiste, rendraient impossible l'application de ce principe.

Il s'en fallait de peu, quoi qu'il en soit, pour que l'idée même d'un minimum d'instruction obligatoire n'apparaisse pas déjà défectueuse dans la théorie. Tout d'abord, une telle obligation serait une entrave à la liberté des individus, principe premier et comme fondateur de l'existence d'une société civilisée. « La vérité, affirmait-il, est qu'il importe à la société que ses membres soient instruits, comme il lui importe qu'ils soient bons ; mais qu'il lui importe encore plus qu'ils soient libres. »

L'autre limite, c'est qu'il s'agit d'une attaque contre la liberté d'enseigner, car il faudra faire le choix d'un type précis d'enseignement et refuser tous les autres. « Quelles garanties, se demande donc Passy, seront laissées à la diversité des croyances ? Quelles pénalités seront employées pour vaincre l'obstination ou la négligence ? »

Et Frédéric Passy de conclure qu'il faut éviter de déclarer l'enseignement obligatoire : « Vous voulez, aurions-nous dit au Congrès si nous avions assisté à la discussion dont nous parlons, — vous voulez, et vous avez raison de le vouloir, que l'instruction se répande de toutes parts : ne la déclarez pas légalement obligatoire, mais faites que chacun se sente obligé de la donner et de l'acquiescer ; ne l'imposez pas comme une charge, mais rendez-la désirable et facile comme un avantage. »

Cette position, exprimée qui plus est dans les colonnes de *L'Économiste belge*, son journal, avait de quoi déranger Gustave de Molinari. Lui, le grand libéral, n'avait eu en effet de cesse de se positionner en faveur de la liberté de l'enseignement. *L'Économiste belge* avait été conçu spécifiquement pour mener bataille en faveur de trois grandes idées, très chères pour Molinari : la liberté économique, la liberté de religion, et la liberté de l'enseignement — trois sujets qui étaient alors, en Belgique plus qu'ailleurs, au cœur des débats. Mais liberté de l'enseignement n'est pas nécessairement antinomique avec l'idée d'une obligation scolaire, du moins Molinari ne le conçoit pas ainsi. Dans son esprit, s'il faut bien lutter contre tout monopole de l'État dans l'éducation, ainsi que contre les subventions accordées à telles ou telles universités — comme c'était le cas à son époque pour les universités de Liège et de Gand — il reste nécessaire que la loi vienne contraindre chaque parent à mettre son ou ses enfants à l'école. Ainsi qu'il l'explique clairement dès sa réponse à l'article premier de Passy, « nous croyons qu'il y a une distinction à faire entre l'État enseignant et l'État obligeant les parents à donner une certaine éducation à leurs enfants ».

Ce fut au fond le cœur du débat entre les deux économistes : l'État doit-il avoir un rôle minimal dans l'éducation (Molinari), consistant à obliger les familles à mettre leurs enfants à l'école, ou doit-il n'en avoir rigoureusement aucun (Passy) ? Afin d'introduire la discussion, riche en arguments et en développements instructifs sur cette question de l'éducation, résumons rapidement la position de chacun des deux débatteurs.

G. de Molinari : L'instruction comme une dette

Gustave de Molinari a encore aujourd'hui une réputation de pionnier de l'anarcho-capitalisme, réputation que l'on justifie ou que l'on croit justifier par son texte « De la production de la sécurité » (1849), dans lequel il défend la privatisation de la mission régaliennne de police. Cette position nous apparaît cependant ou comme une posture de provocation ou comme un idéal de jeunesse rapidement abandonné, car dix ans plus tard, le même Molinari affirme ici avec force : « Nous sommes *anti-interventionniste*, mais nous ne sommes pas *anarchiste*, comme M. Proudhon et son école. Nous croyons que le gouvernement se mêle de beaucoup de choses dont il ne devrait pas se mêler, et nous voudrions réduire son intervention au strict nécessaire ; mais nous n'entendons pas la *supprimer*. [...] On ne peut rêver un état social où le gouvernement cesserait d'être nécessaire. »

De telles affirmations reviennent souvent dans les développements de Molinari. L'économiste belge prend en effet soin d'indiquer que la liberté ne signifie pas le laissez faire absolu, mais le respect des

droits, et parmi ces droits il place celui qu'a chaque enfant de recevoir un minimum d'éducation. « La liberté n'est point l'anarchie, répète ainsi Molinari, et ce n'est pas l'affaiblir ou la diminuer que de réprimer, avec une juste sévérité, en proportionnant aussi exactement que possible la peine au délit, toute atteinte portée au Droit, tout manquement à des obligations naturelles ou conventionnelles ; c'est, au contraire, la fortifier et l'étendre. »

Certainement, Molinari souhaiterait que la morale parvienne seule à contraindre chaque parent à fournir à son enfant son dû, mais il est certain que la contrainte morale n'est pas suffisante, et que, dans certains cas, il est nécessaire que le gouvernement intervienne pour contraindre les parents à remplir ce que Molinari appelle leurs *obligations* envers leurs enfants.

Car c'est pour lui une véritable dette, exigible par les lois, que fait naître la naissance d'un enfant pour chacun de ses deux parents.

F. Passy : *L'instruction comme un devoir moral*

Pour Frédéric Passy, il en va tout autrement. Il reconnaît parfaitement, tout comme son collègue et ami, qu'en tant que parents, nous devons l'instruction à nos enfants, mais que si nous la devons, « nul n'a le droit de la réclamer légalement de nous, à moins qu'il n'ait le droit de réclamer de même tout ce que comportent de soins, d'exemple et de dévouement les liens de la famille. Pour moi cela est décisif ; et, si l'on ne s'en tient pas à cette distinction, je ne vois plus où l'on s'arrêtera. »

Ainsi, pour Passy, l'instruction apparaît davantage comme un devoir qui est du ressort de la seule Morale, qu'une véritable obligation qui tomberait sous la sanction de la Loi. Il ne saurait en être autrement, affirme l'économiste français, car ce minimum d'instruction qu'on voudrait contraindre chaque parent d'offrir à son enfant est impossible à définir de manière précise, et il est destiné à varier inlassablement ; en outre, le désavantage de ne point être éduqué n'est pas toujours certain, évident pour chaque enfant quel qu'il soit et quel que soit la place qu'il entend occuper dans la société ; enfin, c'est un mal qui n'est pas nécessairement volontaire, et il serait injuste de condamner un père qui n'aurait pas eu les moyens matériels de fournir une instruction à son enfant.

De toutes ces raisons, qu'il développe et auxquelles il en ajoute d'autres que nous ne reprendrons pas ici, Passy conclut à l'impératif de refuser l'idée d'un enseignement obligatoire, car elle lui apparaît funeste et injuste. « Une seule idée, écrit-il, renferme toute la substance de mon argumentation, et une seule proposition l'exprime : *L'Enseignement obligatoire est injuste*. Injuste à l'égard de la société, qu'il investit de pouvoirs exorbitants et qu'il grève de charges abusives. Injuste à l'égard du père, qu'il dépouille de ses droits et qu'il dispense de ses devoirs. Injuste à l'égard de l'enfant, qu'il gratifie de faveurs artificielles et qu'il prive de ses garanties naturelles. Injuste à l'égard de l'individu, dont il viole la liberté ; à l'égard de la famille, dont il brise le lien ; à l'égard de l'humanité, dont il trouble le développement ; à l'égard de Dieu, dont il méconnaît la Providence. La responsabilité, personnelle ou collective, est le pivot sur lequel la sagesse suprême a établi le monde ; et l'intrusion de la loi dans le domaine de la morale est la perversion de la responsabilité. »

La position de Passy est celle qui est la plus éloignée de nos conceptions contemporaines, et pourtant elle n'était pas nouvelle dans le camp libéral — à dire vrai, elle avait même été majoritaire

quelques dizaines d'années auparavant. C'était sous la Révolution française, et Condorcet, Daunou et Talleyrand s'étaient faits les adversaires de l'obligation scolaire. « La nation, avait affirmé ce dernier, offre à tous le grand bienfait de l'instruction, mais elle ne l'impose à personne. »⁴⁰

Cependant, au milieu du XIX^{ème} siècle, même parmi les économistes libéraux français, cette conception très libérale n'était déjà plus dominante. Pour Henri Baudrillart, l'obligation scolaire était une question de sécurité ; pour Jules Dupuit ; il s'agissait de la cotisation indispensable, de l'apport personnel qui permet de participer aux avantages du fonds commun.

Quel que soit l'avis des autres économistes de l'époque, ce débat animé, cette « lutte persévérante entre deux frères d'armes » comme la qualifiera Passy, aura poussé les défenseurs de la liberté à approfondir leur conception de l'éducation nationale. Pour l'aide qu'ils auront fourni aux esprits contemporains qui tâcheront de suivre leur exemple, ils mériteront notre estime.

Benoît Malbranque

⁴⁰ *Rapport sur l'instruction publique* par M. Talleyrand

[ZOOM SUR]

Les éditions de l'Institut Coppel

Nouvel acteur de l'édition économique et libérale

Devant l'absence de rééditions récentes de la plupart des écrits des grands économistes français du passé, l'Institut Coppel a créé sa propre maison d'édition ; son ambition est relativement simple : combler ce manque.

Cette nécessité provient également de la reconnaissance, à l'étranger et d'une manière générale dans les manuels d'histoire de la pensée, du rôle fondamental des Français dans la naissance et le développement de la science économique.

Les Français, nous dit-on, sont mauvais en économie. À lire les grands économistes de notre pays, on ne peut prétendre que ce fut toujours le cas, car entre le XVIème et le XIXème siècle, c'est en France que la science économique fit le plus de progrès. Si cependant le niveau des Français n'est plus à la hauteur de ce glorieux héritage, n'est-ce pas là, justement, une raison de le redécouvrir ?

Afin de favoriser un maximum la diffusion de ce patrimoine français en pensée économique, les éditions de l'Institut Coppel font le choix de rendre disponible gratuitement leurs ouvrages au format électronique (pdf, kindle, epub), ainsi que d'appliquer une politique tarifaire très avantageuse : le prix moyen de nos livres se situe en-dessous de 10 euros.

Dans ce dossier, nous présenterons trois de nos collections.

Collection de la Correspondance économique

La science économique est réputée difficile d'accès. Étant donnée son utilité pour chacun d'entre nous, comme électeurs, comme citoyens, et même comme hommes et femmes, il est nécessaire d'en améliorer l'accessibilité.

C'est à cette première nécessité que répond avant tout cette collection. Dans la chaleur des lettres de Quesnay à Mirabeau s'offre sans faux-semblants toute la doctrine des Physiocrates ; dans celles de J.-B. Say à David Ricardo ou à Thomas Malthus, ce sont les fondements de la science moderne qui sont exposés et débattus ; dans celles de Frédéric Bastiat à Cobden ou à Horace Say, ce sont les grands principes du libéralisme économiques qui nous sont présentés dans une forme qui les rend si généreux et si convaincants ; dans celles de Turgot à ses amis, Dupont de Nemours et Morellet, c'est même le difficile exercice du pouvoir et de la réforme économique de la France qui transparait.

Pour le lecteur curieux, ces correspondances représentent ainsi autant de portes permettant l'accès à l'une des sciences les plus hermétiques peut-être, et à son histoire.

Pour le spécialiste ou le passionné, cette collection est également du plus grand intérêt. Nulle part ailleurs que dans les correspondances les hommes ne se livrent ainsi. « Je ne me suis donné tout entier que dans ma correspondance » disait par exemple le marquis de Mirabeau, le bras droit de F. Quesnay. Ces mots, tous les économistes choisis pourraient les avoir prononcés, tant leurs lettres nous en apprennent sur eux et sur leurs idées.

Au mois de mars 2015, le premier volume de cette collection sera publié. En suivront une petite dizaine d'autres, au rythme d'un tous les mois.



Les ouvrages de la collection Correspondance sont édités au format poche : 5" x 8" (12.7 x 20.32 cm).

Le visuel se veut sobre et laisse une large place au nom de l'économiste en question. Des indications sur les correspondants principaux sont fournies sur la page de titre.

Détail du volume *Correspondance économique de J.-B. Say*

Préface

Notice sur Jean-Baptiste Say, par Charles Comte

- Correspondance avec Dupont de Nemours
- Correspondance avec Thomas Jefferson
- Correspondance avec David Ricardo
- Correspondance avec Thomas Malthus
- Correspondance avec Thomas Tooke
- Correspondance avec Alexandre Everett
- Correspondance avec le Prince royal du Danemark
- Correspondance avec Étienne Dumont
- Correspondance avec Tanneguy-Duchatel
- Correspondance avec Louis Say

Table

Volumes prévus et date de parution

Correspondance économique de Jean-Baptiste Say : mars 2015

Correspondance économique de Frédéric Bastiat : avril 2015

Correspondance économique de François Quesnay : mai 2015

Correspondance économique de Voltaire : juin 2015

Correspondance économique de Turgot : juillet 2015

Correspondance économique de Dupont de Nemours : août 2015

Correspondance économique de l'abbé Morellet : septembre 2015

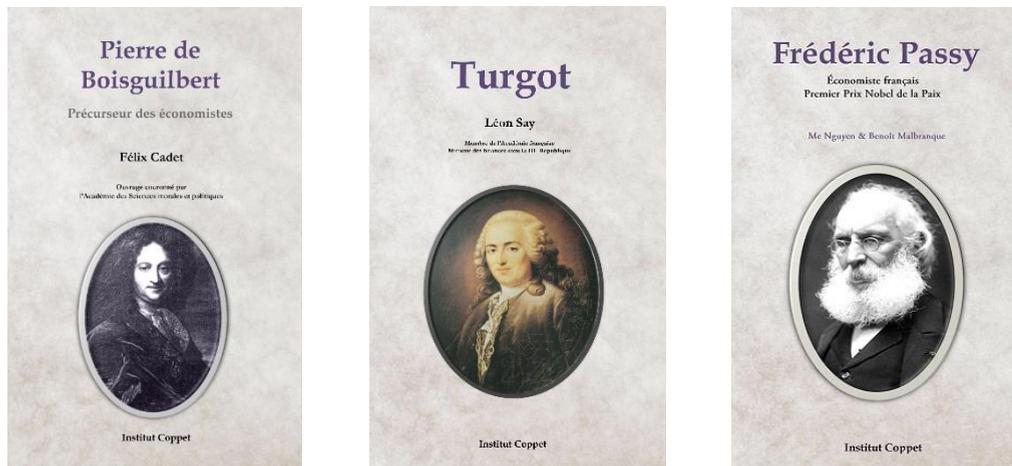
Collection des Économistes illustres

L'histoire de la pensée économique a eu beau signaler l'importance historique fondamentale des auteurs français, le citoyen contemporain, pour se former ou se cultiver, ne dispose pas d'un temps suffisant pour lire chacune de leurs œuvres. Là réside l'utilité des ouvrages qui étudient de manière synthétique la vie et l'œuvre d'un intellectuel.

Pour chacun de nos grands économistes, il existe une ou plusieurs études de ce type. Pour les soins de cette collection, nous avons sélectionné un ouvrage cardinal sur chacun des grands économistes de notre pays, ouvrages qui font autorité sur tel ou tel personnage de l'histoire de la pensée économique en France.

Si, sur Turgot, sur Quesnay, sur Bastiat, vous ne deviez peut-être lire qu'un livre, ou si vous deviez commencer par un ouvrage qui vous ouvre la porte à l'œuvre d'un économiste, ce serait les livres de cette collection. Gustave Schelle, le spécialiste de l'école française d'économie politique, nous introduit à la vie et à l'œuvre de Quesnay, de Dupont de Nemours et de Vincent de Gournay. Léon Say, ministre de l'économie sous la III^{ème} République et économiste lui-même (comme son illustre grand-père) nous y présente Turgot, à la fois philosophe, économiste et homme d'État.

Dans le cas où, pour un auteur, aucune étude n'aurait à ce jour paru, nous rechercherons des postulants pour en exécuter la rédaction, afin de combler les manques, dans la mesure du possible.



Les ouvrages de la collection Économistes illustres sont édités au format 6" x 9" (15.24 x 22.86 cm)

Le visuel se veut sobre et laisse une large place au nom de l'économiste en question ainsi qu'à un portrait.

Détail du volume *Turgot*, par Léon Say

Préface

Introduction

Chapitre 1 : Sa famille, son enfance, son éducation

Chapitre 2 : Magistrat, philosophe, écrivain

Chapitre 3 : Sa doctrine économique

Chapitre 4 : Intendance de Limoges

Chapitre 5 : Turgot ministre

Chapitre 6 : Les édits de 1776

Chapitre 7 : Disgrâce de Turgot

Chapitre 8 : Réaction, triomphe définitif

Chapitre 9 : Conclusion

Table

Volumes prévus et date de parution

déjà parus :

Vauban économiste par André Liesse et Georges Michel

Turgot par Léon Say

Pierre de Boisguilbert : précurseur des économistes par Félix Cadet

Vincent de Gournay par Gustave Schelle

Au rythme d'un volume tous les mois, viendront :

Le marquis d'Argenson par André Alem : mars 2015

Yves Guyot par Louis Fiaux : avril 2015

François Quesnay par Gustave Schelle : mai 2015

Frédéric Bastiat par G. de Novvion : juin 2015

Dupont de Nemours par Gustave Schelle : juillet 2015

Frédéric Passy par B. Malbranche & Me Nguyen : août 2016

Collection des Écrits économiques

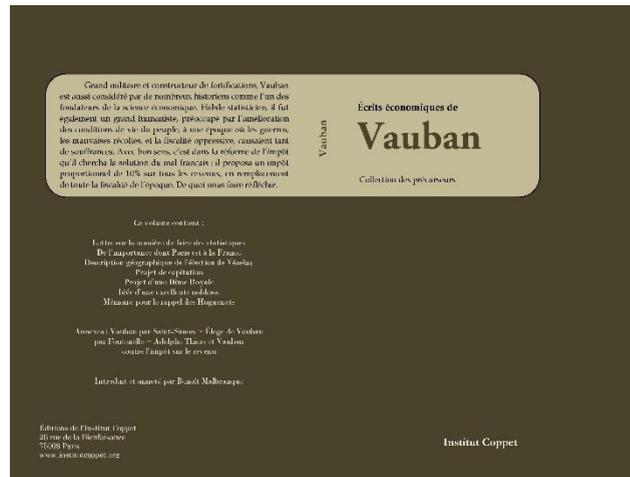
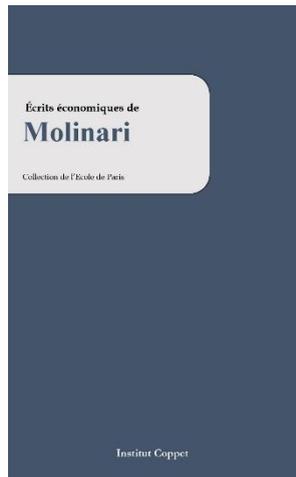
Nous sommes tous convaincus que redressement économique de la France passe par des réformes, mais comment les concevoir, comment les expliquer, comment même en saisir l'urgence, si nous en avons perdu les moyens intellectuels ?

Dans le domaine de la pensée économique, malgré le rôle pionnier des économistes français à travers l'histoire, le constat est sévère. La dernière édition des Œuvres de Turgot, réalisée par Gustave Schelle, date de 1913. Les ouvrages des Physiocrates, ces économistes présentés dans tous les manuels de la pensée économique comme les précurseurs d'Adam Smith en France, sont tout simplement introuvables car les dernières rééditions datent de plus d'un siècle.

Les plus anciens précurseurs, comme Boisguilbert ou Vauban, et malgré le mérite qu'on leur accorde, n'ont pas été mieux traités. Tout comme les économistes du XIXe siècle, ce siècle considéré comme l'âge d'or de la pensée économique en France. On ne compte qu'un seul ouvrage disponible du grand Yves Guyot, qui en publia près d'une centaine au cours de sa longue vie.

Si telle est la situation des œuvres d'un des plus grands économistes du siècle, qu'on ose imaginer l'oubli dans lequel sont tombés les écrits des auteurs plus mineurs, et pourtant au combien instructifs : Charles Dunoyer, Charles Comte, Michel Chevalier, Paul Leroy-Beaulieu, Frédéric Passy, Jérôme-Adolphe Blanqui, ou Jean-Gustave Courcelle-Seneuil.

Notre ambition, avec cette collection, est de combler ce manque. Nous n'offrirons pas des œuvres complètes, mais une sélection des principaux écrits économiques de chaque grand auteur, qui permette de saisir la portée de son œuvre et d'en faire usage pour comprendre le présent. À cette fin, les textes choisis sont accompagnés de note et précédés d'une large introduction.



Détail du volume *Écrits économiques de F. Quesnay*

- Chapitre 18 de l'Essai physique sur l'économie animale
- Article « Evidence » dans l'Encyclopédie
- « Observations sur le droit naturel des hommes réunis en société »
- Le Droit Naturel
- Article « Fermiers » dans l'Encyclopédie
- Article Grains dans l'Encyclopédie
- Brouillon de l'article « Impôts »
- Brouillon de l'article « Hommes »
- « Note sur le commerce des grains »
- « Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce »
- Le Tableau économique, avec son Explication
- « Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique »
- « Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole »
- « Problème économique »
- Chapitre 7 de la Philosophie Rurale de Mirabeau, composé par Quesnay
- « Observations sur l'intérêt de l'argent »
- « Remarques sur l'opinion de l'auteur de l'Esprit des Lois concernant les colonies »
- « Dialogue entre M. H et M. N. »
- « Second Dialogue »
- « Analyse du gouvernement des Incas du Pérou »
- « Du Despotisme de la Chine », 1767
- « Lettre sur le langage de la science économique »
- Extraits de correspondance

Volumes prévus et date de parution

déjà parus :

Écrits économiques de Vauban (collection des précurseurs)

Écrits économiques de Voltaire (collection des philosophes)

Au rythme d'un volume tous les mois, viendront :

Écrits économiques de Boisguilbert (collection des précurseurs) : mars 2015

Écrits économiques de Cantillon (collection des précurseurs) : avril 2015

Écrits économiques de Le Trosne (collection des physiocrates) : mai 2015

Écrits économiques de d'Argenson (collection des précurseurs) : juin 2015

Écrits économiques de Courcelle-Seneuil (collection de l'École de Paris) : juillet 2015

Écrits économiques de Frédéric Passy (collection de l'École de Paris) : août 2015

Écrits économiques de Mirabeau (collection des physiocrates) : septembre 2015

[LECTURE]

Voltaire (1694-1778)

Correspondance au moment du ministère Turgot

Ainsi que le prouve ses *Écrits économiques*, récemment parus, Voltaire fut vivement attaché au noble idéal de la liberté du commerce, et passionné par l'économie politique. S'il ferraille à l'occasion avec les économistes physiocrates, ce n'est que pour plus vanter leur œuvre par la suite, et célébrer l'arrivée au ministère de Turgot, comme l'illustre ces quelques lettres.

LETTRE I. À M. L'ABBÉ MORELLET

8 septembre 1775

Philosophe bienfaisant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté ; mais les fermiers-généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.⁴¹

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe. Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret contre une certaine Diatribe : mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du Parlement qui a pris Joseph, le contrôleur-général de Pharaon, pour saint Joseph, le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ ?

Je vous salue en icelui ; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

⁴¹ Voltaire fait ici référence au combat de l'abbé Morellet contre le monopole de la Compagnie des Indes, qui le vit s'opposer notamment à Necker. Morellet avait été l'auteur, en 1769, d'un *Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes*, auquel répondit Necker avec sa *Réponse au mémoire de l'abbé Morellet, sur la Compagnie des Indes* (Paris, 1769)

LETTRE II
À M. DUPONT DE NEMOURS

10 septembre 1775

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des mesures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. Turgot gravé au burin. Madame de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déjà formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangements, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme-générale l'indemnité à elle accordée, pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous paierons tout avec allégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur-général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

LETTRE III
À M. LE COMTE D'ARGENTAL

22 septembre 1775

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les grâces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette rapsodie, que je tiens de M. l'Affichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au-dessus de Le Kain, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil ; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sully, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser ? Cela est dur.

LETTRE IV
À M. DUPONT DE NEMOURS

10 octobre 1775

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Tremblei, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'état, sans passer par les mains de cent employés des fermes-générales. Ce sera sur nous que M. de Sully-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*. Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états ; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture ; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de M. le contrôleur-général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance. Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province paiera aux fermes-générales pour leur indemnité. Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers-généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas ; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il ? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une

armée de commis ! Il leur est très indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs ? Nous avons offert quinze mille francs ; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de M. le contrôleur-général avec la plus grande soumission. Je vous supplie, monsieur de vouloir bien lui rendre compte de nos sentiments et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Genevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoix, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le Conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand, étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève, sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passeport de M. le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passeport. M. le commandant l'ayant su ordonna à M. Fabri, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le Genevois refusa d'obéir. M. Fabri envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passeport.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Genevois sont dignes de votre sagesse. J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être, avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

LETTRE V
À M. LE COMTE D'ARGENTAL

6 novembre 1775

Mon cher ange, j'ai été longtemps sans vous écrire ; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

Madame de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie, quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut ; et moi, la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Étallonde est actuellement auprès du roi de Prusse , qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Le Kain se plaint de ne l'avoir pas faite ; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'Étallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'état qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde ? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres ; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame Elisabeth, après avoir fait celui du roi ? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui. Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux, et conservez-moi vos bontés.

LETTRE VI
À M. L'ABBÉ MORELLET

23 décembre 1775

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris ; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises, *tutto il mondo è fatto corne la nostra famiglia*.

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers-généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme ; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de M. le contrôleur-général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : « Nous acceptons unanimement avec la reconnaissance la plus respectueuse. »

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission ; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de M. le contrôleur-général, comme *experimentum in animâ vili* ; mais assurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, est pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume ; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je serai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Trudaine ; je le sens plus que personne. Je sens surtout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'Académie ; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert ; plût à Dieu ! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande ?

Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE VII
À M. L'ABBÉ MORELLET

29 décembre 1775

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex, dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que MM. les fermiers-généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes très heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâce aux bontés de M. le contrôleur-général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province ; il en sera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la main-morte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit ; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête ; ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger ! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'état et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très utiles et très nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles ? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs ?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV, minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir ?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits ? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez ;

*« Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici. »
Hor., de Art. poel., v. 43.*

Un M. l'abbé de Lubersac, vicaire-général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monuments faits et à faire, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire

un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira. Je vous demande aussi en grâce de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine ; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de Saint-Julien ? Je vous avais envoyé, il y a longtemps, un mémoire pour lui être communiqué ; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris : je ne sais pas même qui succédera dans l'Académie au frétilant abbé de Voisenon.

LETTRE VIII
À M. TURGOT

8 janvier 1776

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï ; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Routh, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfants.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint, seulement pour vous amuser, sup-posé que vous en ayez le temps.

J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner ; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE IX
A M. DE CHABANOK

8 janvier 1776

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes-générales, fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile

des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Genevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique ; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitants, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangements aussi utiles. L'âge d'or commence ; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix ; *vox quoque Moerim déficit*. Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

Madame Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille compliments.

LETTRE X
A M. DE VAINES

11 janvier 1776

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée ; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public ; qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé, et le roi plus riche ; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très humble et très obéissant serviteur,

Le vieux malade.

LETTRE XI
A M. DE VAINES

11 janvier 1776

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni le *Paysan perversi*, ni le *Célibataire* ; mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent

toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal ; et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitants qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes-générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perversi, et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué le Célibataire et le Connétable de Bourbon.

Les déserteurs, qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de Saint-Germain, comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts ; nous savons que les sangsues ne chantent point ; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade intitulée « Entretien du père Adam et du père Saint-Germain ». Je ne connais pas plus cette sottise que le Paysan perversi.

Madame Denis est fort languissante. L'hiver me tue, et ne la corrigera point de sa paresse. Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

LETTRE XII A M. TURGOT

13 janvier 1776

Pardonnez à un vieillard ses indiscretions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essayer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changements, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés et d'autres gens très ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte, mais vous ne saurez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des *Prières et des Questions* sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte ; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs : vous ne vous embarrassez guère de son profond respect.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE XIII
A M. DE LA HARPE

10 juin 1776 *

Mon très cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de Condorcet. Est-il à Paris ? n'est-il pas occupé à consoler M. d'Alembert ? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment, M. de Trudaine nous faisait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de Trudaine et madame d'Invau avaient amené notre Virgile ; et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantum*, car je l'ai entendu, et avec très grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Cléments aillent se cacher.

Je vous serre entre mes deux faibles bras.

* Le 12 mai 1776, Turgot, entré dans une opposition inextricable avec les parlements, les ministres, et certains membres de la cour, ligués sont lui, fut disgracié. Le 21 mai 1776, son successeur, Clugny, entra en fonction.

[LES ENTRETIENS]

Walter Block

Sur les Autrichiens et le libéralisme aux États-Unis

Walter Edward Block is an American Austrian School economist and anarcho-libertarian theorist. He currently holds the Harold E. Wirth Eminent Scholar Endowed Chair in Economics at the J. A. Butt School of Business at Loyola University New Orleans.

He is a senior fellow of the Ludwig von Mises Institute in Auburn, Alabama. He is best known for his 1976 book *Defending the Undefendable*.

Grégoire Canlorbe is a french student in economics and in philosophy of sciences.

His area of interests covers everything related to mass behavior, sociocultural evolution and thought contagion. Moreover, he is highly interested in the naturalist and darwinian aspects of the praxeological epistemology by Ludwig von Mises. He is currently writing a memoir about “common good and free trade, from Thomas Aquinas till Maurice Allais.”

Grégoire Canlorbe: *It is often argued (especially among Catholic circles and even more broadly, conservative ones) that the mistake of the libertarian thought is to overlook the “communitary” dimension of the human being and to thus reduce man to an economic actor, in turn reducing interpersonal relationships to mere market relationships. The anthropological model of libertarians does not take into account the natural membership of human beings to many circles, from the family to the city, circles which assign man rights and duties. The model reduces the human being to a mere dealing animal and forgets that he is also a “political” animal.*

Is this reasoning sound, at least in part, in your opinion?

Walter Block: Not sound. It misunderstands libertarianism. That philosophy is, solely, a theory of the just use of violence. It says that violence may be used, only, in defense, or retaliation, but never initiated against innocent persons or their legitimately held property. If anything, this objection is better launched at Austrian economics, not libertarianism. But even there, it fails, abysmally. For Austrian economics is a theory of cause and effect, and claims that human purposes are the fountainhead of economic activity. Where this criticism makes the most sense is when launched not against Austrianism, or libertarianism but mainstream economics. The neoclassicals buy into this crazy notion of economic man, or homo economicus, and perfect competition. But even here, most of the mainstream economists are not quite as bad as depicted above; particularly the ones involved in political economy. They know, pretty much, that man, is a political animal. Certainly, the Public Choicers in particular cannot reasonably be accused of this fallacy.

Grégoire Canlorbe: *Frédéric Bastiat did write: “If mankind is improving, this moral growth is due, not to the producer, but to the consumer. Religion understood this perfectly when it severely admonished the rich man—the great consumer—in regard to his tremendous responsibility. From a different point of view and in different language political economy arrives at the same conclusion. It affirms that we cannot prevent supplying what is demanded; (...) that, therefore, it behooves the one who voices the desire and makes the demand to accept the consequences, whether beneficial or disastrous, and to answer before the justice of God, as before the opinion of mankind, for the good or evil end to which he has directed the labor of his fellow men.” Economic Harmonies, chapter XI*

To what extent do you share this point of view?

Walter Block: I disagree with this. William Hutt and Ludwig von Mises were guilty of holding this erroneous view. Murray Rothbard corrected both in his *Man, Economy and State*. The error was “consumer sovereignty.” What about the producer? Is he not sovereign too? Ayn Rand’s character in *The Fountainhead* was a good example of this. As far as he was concerned, it was his way or the highway. He had a vision of good architecture, and he was willing to shove it down the throats of his clients. If they didn’t like his vision, he wouldn’t work for them. Ditto for Mozart, Einstein, Mises and Hutt themselves.

Grégoire Canlorbe: *For which reasons and under which circumstances did you espouse the Austrian economics and the anarcho-libertarian philosophy? Did you become abruptly an Austrian libertarian or did you experiment a long, progressive and surreptitious transition towards this worldview?*

Walter Block: When I met Murray Rothbard in about 1966, I was a limited government monarchist libertarian. This was mainly based on the reading of Hazlitt’s *Economics in One Lesson*, Rand’s *Atlas Shrugged*, and under the tutelage of Nathaniel Branden and Ayn Rand. It took Murray about 10 minutes to convert me to the anarcho-capitalist position. He convinced me that the arguments I used against government post offices and highways, lack of competition, applied, also, to courts armies and police. It took me several years, under the tutelage of Murray Rothbard and Walter Grinder, to see my way clear to Austrian economics. I was enmeshed in logical positivism. I couldn’t get it through my thick head that there was such a thing as a synthetic a priori statement. I thought that if something were absolutely true, it could not be truth of the real world; it had to be a tautology. And, if it did apply to reality, we could only know its truth provisionally, empirically. Ah, well, I was young and stupid.

Grégoire Canlorbe: *Two views seem to oppose within the Austrians economists. The first view considers the market economy to be perpetually spurred towards the general equilibrium model, that model helping understand the reason for profits and losses by the entrepreneurs along the equilibrating process on the one hand, and the long-term outcome of this process on the other hand. The second perspective, as promoted by Guido Hülsmann, argues that there is no trend toward any equilibrium and that the scope of the general equilibrium model is simply counterfactual: it describes the situation that would emerge should no entrepreneur commit any mistake.*

Of those two antagonistic views, which one has you preference?

Walter Block: I am known, far and wide, as Walter Moderate Block; well, at least in my own mind. I am a moderate on this question, in any case. Why can’t I embrace both? As it happens, I do indeed embrace each of these. Certainly, I am a strong Hulsmanian on this issue. I think Guido’s work on counterfactuals is nothing short of magnificent. It is this sort of thing that enables us to say to those such as Krugman who doubt that governmental increases in the money stock lead to inflation; we

content ourselves with maintaining that prices are higher than they otherwise would have been without all of this quantitative easing. As this is a correct praxeological statement, it is necessarily true, and cannot be refuted with any evidence, any more than can be the Pythagorean Theorem. Similarly, we can respond to the Stiglitzes of the word who assert minimum wages do not lead to unemployment for unskilled workers. In like manner, the unemployment rate of those with discounted marginal revenue products below the level stipulated by this legislation is higher than otherwise it would have been.

But, I also think that we are always tending toward equilibrium (for me, a synonym would be “full cooperation” not only with each other but with all the laws of the universe), but never reaching it. This, too, is a praxeological law. It simply cannot be denied, empirically, that there are “tendencies” in this direction. Of course, at any given time, we are not in general equilibrium (whatever, precisely, that would mean), but this is not a refutation of that claim, any more than is the fact that profits are positive, and unequal across industries a rejection of the view that profits tend to be the same in all industries (when due allowance is made for risk), and will be zero in the evenly rotating economy. By the way, the ERE is a contrary to fact conditional. It is a heuristic device that helps us think more clearly about the economy. No good Austrian, certainly not Mises or Rothbard, ever used this concept as a stationary state that could realistically describe any real world economy.

Grégoire Canlorbe: *A crucial debate focuses on the question to know if Friedrich A. von Hayek can be classified as a praxeologist or at least, as an Austrian economist. How do you position yourself in relation to this problem?*

Walter Block: No. Hayek specifically and unambiguously said something to the effect that “I can’t (or don’t) follow Mises” into praxeology, the embracing of the synthetic a priori.

Here are Hayek’s exact words: “I must admit that I myself often initially did not think his arguments to be completely convincing and only slowly learned that he was mostly right and that, after some reflection, a justification could be found that he had not made explicit. And today, considering the kind of battle he had to lead, I also understand that he was driven to certain exaggerations, like that of the a priori character of economic theory, where I could not follow him.”⁴²

So, by his own admission (the last six words of this quote say it all), Hayek cannot be characterized as a praxeologist. This is a grave problem for me. For on the one hand, I often use the two words “praxeologists” and “Austrian” (in this context of course) as synonyms. At the very least, if not identical, praxeology is by far the most important characteristic of Austrian economics as far as I am concerned. I am sorely tempted to say that anyone who does not accept praxeology, let alone reject it, cannot be an Austrian economist. But, equally surely, Hayek has made more and greater contributions to Austrian economics than any man alive, with the possible exception of people such as Menger and Bohm-Bawerk, and certainly Mises and Rothbard. Who am I, whose contribution to Austrianism is an insignificant fraction of Hayek’s, to deny this appellation to him? I could say that he has himself denied this. I could say that it matters not my own input into this science; even were it zero, or negative, I could still be correct in this assessment of him. But none of this is fully satisfactory to me.

I would rather make an exception to Hayek: assert that no one else who disavows praxeology can be an Austrian economist. This, too, is not fully satisfactory. In an attempt to get out of this position I have

⁴² Source: Hayek, FA. [1977] 2009. “Introduction” in Mises, L. 2009 *Memoirs*, Auburn: Ludwig von Mises Institute; <http://library.mises.org/books/Ludwig%20von%20Mises/Memoirs.pdf>

located myself, between a rock and a hard place, let me say the following: defining Austrian economics is sort of like defining a chair. We all know what the paradigm case of it is: a flat surface, with four legs and a back. But, what about a three legged stool with a back? What about with no back? What about with one leg, as in the case of the bar stool? What about a bench? A shelf? A couch? A sofa? The point is the definition of a chair is slippery. It is a continuum. Some things are clearly chairs, some things are clearly not (dogs, apples), and with regard to others, we are not sure, it is a grey area. I suggest that Austrian economics operates in a similar manner, and that Hayek is in a grey area. He has made magnificent contributions (e.g., business cycles, subjectivism), but rejects what I consider the single most important element of this science.

Grégoire Canlorbe: *Generally speaking, and especially in the field of monetary economics, how do you sum up the main differences between the Austrian School of Economics and the mainstream movement, as well as the main fallacies of the neoclassical economics?*

Walter Block: The monetarists are alright on inflation. When government creates money, prices rise higher than would otherwise be the case (note the Hulsmannian counterfactual influence here). But, they don't follow the Austrians in realizing this also creates the business cycle. Also, the chief monetarist, Milton Friedman, is widely known for his "Free to choose" television series. But, for him, this does not apply to money, for, whenever people were relatively free to choose their monetary medium, they invariably chose gold (sometimes silver). But Friedman was a rabid opponent of gold as money.

There are numerous other differences between the Austrians and the neo-classicals, and in all such cases I think the latter's views are fallacious and those of the former correct. However, let me start out on a positive note. Traditional economists are not all bad. Most of them are pretty good on things like the minimum wage, rent control, free trade, occupational licensure, Luddite-ism, price controls, etc. They are not Marxists, and eschew the labor theory of value. Virtually all of them are free of the broken window fallacy.

Let me now mention a few cases of divergence. The mainstream are in the logical positivist tradition, and maintain that prediction is the test of economic theory; for them there is no such thing as economic law, there are only hypotheses, which much be empirically, econometrically tested and only provisionally accepted, when the results yield the right signs for the coefficients and are statistically significant. Austrians are praxeologists who assert that econometrics may be useful in illustrating economic law but cannot test it. Austrians are subjectivists who maintain costs curves are a snare and an objective delusion; costs are opportunities forgone, and thus cannot be depicted graphically. Austrians reject mathematical economics since their calculus requires infinitesimally small units, and human action is discrete, not smoothly curved. The mainstream revels in these techniques. Austrians adhere only to ordinal utility; neoclassicals embrace both ordinal and cardinal utility and interpersonal comparisons in the latter case. Austrians see the boom in the business cycle as the problem, and the bust as a cleansing process, bringing back the economy to coherence; the mainstream, Keynesians to a man, take the very opposite point of view. Austrians see interest rates as based on time preference; their colleagues in the profession accept, in addition, productivity theories.

Grégoire Canlorbe: *Most critics against the free market economy point out the fact that, in accordance with the so called "law of supply and demand", the market does balance supply with solvent demand but never balances supply with*

the insolvent needs of the poor. “Differentiate or die” is considered to be the principle at the very heart of a free market economy, and the law of supply and demand to be simply another appellation for the law of the strongest.

What is your opinion on this view commonly held?

Walter Block: The market economy necessarily, apodictically, praxeologically, benefits all participants. But, some cannot enter the market (children, the infirm, etc., and hence they are insolvent). Yet the market benefits them too, albeit indirectly, since such people are far better off in a free society than in a socialist one. These critics should ask themselves, where would they be better off, in a place like Hong Kong, Switzerland, Singapore, which have relatively free economies and everyone is rich, or in some other less free place where people are less wealthy. Private charity varies with wealth and income; the freer the country the richer, and the richer, other things equal, the more charitable.

But, would it not be even better for the poor to live in a relatively unfree semi-socialist country such as the U.S., with a vast welfare system? No. These programs do not enrich the poor, they impoverish them. How so? They break up the family as Charles Murray has demonstrated in his book *Losing Ground*, and intact families are among the best cure for poverty. Indeed, the poverty rate for intact families is in the single digits; impoverishment is mainly a function of broken up or never formed families, and this in turn is due to statist welfare programs.

Grégoire Canlorbe: *According to the followers of Say’s law, general overproduction crises are impossible because any overproduction in a specific sector coincides with an underproduction of equal magnitude in value in another sector. Two cases then arise: if certain products do not find an entry in the market, it can be caused by the lack of means in order to buy these products; and if money is in short supply, it comes from underproduction in a given sector. Production in sector A is insufficient in order to buy up the whole production in sector B. If certain products remain unsold, it can mean that the clients can afford to buy these products but they prefer to buy the products in another sector of activity, the latter being now urged to push up production in order to meet the needs and wants of the clients coming from the first sector. There is too much production in sector A and too little in sector B.*

In a nutshell, if certain products remain unsold, this is due to the fact there are no other products to offer in exchange, money playing the role of a simple intermediary between the producers without any demand for itself. The money that is not spent on consumption goods is held into an account and funds producers’ investments; there is no liquidity preference and therefore no money hoarding outside the economy. At least since Keynes it has often been retorted to Say’s law that, if certain products remain unsold, it can come from neither the public’s poor means nor from its preference for other products, but it can simply arise from the public’s preference to hoard money in species instead of spending it on consumption goods or holding it into an account. The mechanism according to which any overproduction in a given sector corresponds to an underproduction of equal magnitude in value in another sector (as a cause or a consequence) is thus eliminated. It may happen that each sector is in overproduction simultaneously, and this because of cash hoarding due to the “liquidity preference” principle in a context of uncertainty.

What is your opinion in defense of Say’s law and in order to refute these common assumptions?

Walter Block: The easiest refutation of this is the real balance effect. If people hoard money, stick it in their mattresses or like Scrooge McDuck in their money bins, they render everyone else’s money more valuable. As I state in my book *Defending the Undefendable I*, the hoarder is actually a hero, since he is greatly reviled by Keynesians (pretty much all economists other than Austrians), journalists, pundits, commentators, and is actually a benefactor to people in general, by increasing the value of their

monetary holdings. What the Keynesian criticism of the hoarder comes down to is that they think some people have too great a demand for cash balances. But, they offer no criterion whatsoever as to what level would be optimal.

Grégoire Canlorbe: *It is often heard that one of the side effects of exchange globalization is the explosion of unemployment and income inequalities in the “developed” countries. And this because in the context of exchange globalization between countries with different wage rates, the higher the minimum income (determined by market forces or imposed by law) in the developed countries, the more the imports from low wage countries are favored. These imports indeed find their counterpart in value via exports. Nevertheless, the competition between workers in developed countries with the low wage countries necessarily destroys jobs unless employers find a way to push down employment costs.*

Thus, exchange globalization leads to either an increase of unemployment in case of rigid wages or to a race to the bottom in salary policy (and therefore to an explosion of income inequalities) in case of flexible salaries. This being said, thanks to delocalization and imports from low wage countries, consumers can buy products at lower prices. In exchange of lower prices consumers must nevertheless suffer from the loss of their jobs or from lower wages.

To this first side effect a second one can be added: the loss of food production autarky, which puts the security of developed countries in jeopardy in the long term. And there is a third side effect: the disappearance of certain activities in the developed countries owing to the present comparative costs, though costs vary as time goes by and the disappearance of these activities could turn out disadvantageous tomorrow.

What is your opinion on these three side effects anti-globalization advocates often brag about?

Walter Block: I think these people are economically illiterate. Unemployment does not come about because of free trade. Rather, it emanates from government interference with the free enterprise system, mainly by artificially boosting real wage rates above productivity levels (minimum wage laws, union pay scales) and by subsidizing it (generous unemployment benefits which compete with marginal revenue productivity of workers).

Income (and wealth) inequalities stem from two sources, one legitimate, the other not at all so. The former is the fact that people have different skill sets, work ethics, in a word, productivity levels, again, not from free international trade. The latter is corporate state or crony capitalism: some people gain government favors, others have to pay for them.

The libertarian in me cries out for an end to the latter and to allow the former to operate freely. Yes, if the U.S. engaged in full free trade with Bangla Desh, it is quite possible that some low skilled workers in the former countries would suffer from lower wages. But this is part and parcel of the international division of labor, and is not all that likely. When the automobile replaced the horse and buggy, and the computer the typewriter (think of these innovations as imports from a country called “the future”) it was not typically the low skilled workers who swept the floors of the car and typewriter factories who lost out to any great extent; rather, it was the highly skilled blacksmith, horse trainers who did so.

The laws of comparative advantage indicate that there are gains to be made from free trade on the part of all countries who open their borders. Yes, the banana growers in Canada (think green houses), and the maple syrup industry in Costa Rica (think very large refrigerators) will take a hit when trade opens up between these two countries. But this is just the market’s way of indicating that if there is to be any

modicum of economic efficiency, the northern country should specialize in the cold weather crop and the southern in what can be effectively grown in the tropics.

Grégoire Canlorbe: *Our interview comes to its end. Would you like to add a few words?*

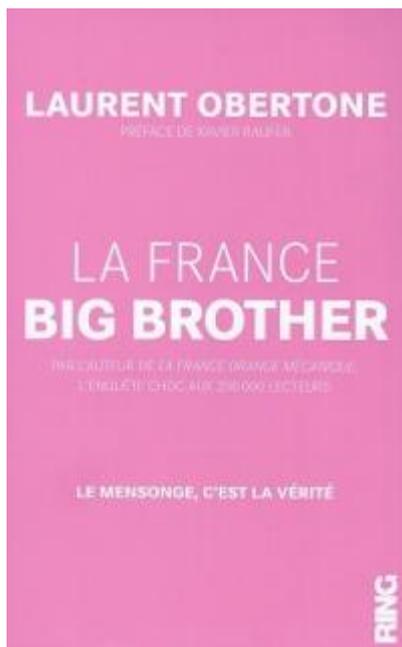
Walter Block: It was a pleasure to try to wrestle with these very important, well-articulated, and complicated questions. I am honored to be part of your program.

[CRITIQUE DE LIVRES]

Laurent Obertone, *La France Big Brother*

Dans « La France Big Brother », Laurent Obertone montre que ce n'est pas seulement l'insécurité qui menace la liberté en France, mais le conditionnement de sa population.

Par Francis Richard.



Laurent Obertone a écrit un livre qui a suscité de fortes polémiques, *La France orange mécanique*. En effet, il y parlait sans tabou de l'insécurité des biens et des personnes, insécurité devenue ordinaire en France, au point que l'insécurité routière est, en lieu et place, devenue la préoccupation principale des pouvoirs publics, et l'arbre qui cache la forêt des vols, des meurtres et des viols...

Parler d'insécurité serait faire le jeu du Front National, qui n'a malheureusement pas besoin de ça pour prospérer, la bêtise et l'incompétence des partis qui se targuent d'être républicains suffisant, par comparaison, à donner du crédit à sa démagogie. Ne pas parler d'insécurité, c'est en réalité taire que l'État, qui s'occupe surtout de ce qui ne le regarde pas, ne s'occupe pas, ou très mal, de ce qui pourrait être la seule justification de son existence.

Dans *La France Big Brother*, Laurent Obertone, poursuivant son analyse de la France contemporaine, montre que ce n'est pas seulement l'insécurité qui menace la liberté en France, mais le conditionnement de sa population. En effet, *1984*, l'ouvrage visionnaire de George Orwell, est devenu peu à peu réalité dans tous les domaines de la vie des Français, au cours des dernières décennies.

Comme dans son livre précédent sur le triste état de la France en matière de sécurité, l'auteur dresse en dix chapitres le portrait d'une France qui vit de plus en plus dans la servitude volontaire, et qui aime ça, semble-t-il, peut-être parce qu'il est plus facile et sans risque, croit-on, d'être esclave qu'être libre. Chacun des dix chapitres est une lettre adressée par Big Brother, ou l'un de ses affidés, ou, encore, l'un de ses repentis, à Monsieur Moyen.

Obertone cite abondamment Orwell dans son livre. *1984* lui sert en quelque sorte de feuille de route pour tenter de déciller les yeux des Français sur l'état de domestication dans lequel ils se trouvent et se

complaisent. Quand on lit ce livre, il faut comprendre que le Parti intérieur, ou Parti tout court, dont parle Obertone, sont les mots-clés pour désigner tous les partis, et que Big Brother en est la personnification.

Parmi ces lettres-chapitres, les 3e, 4e, 7e, 8e, 10e, décrivent plus particulièrement le véritable matraquage que subissent les esprits pour qu'ils acceptent de bon gré leur servitude, et quelles sont les créatures qui en sont les instruments ; les 1ère, 2e, 5e, 6e, 9e opposent plus particulièrement un déterminisme à un autre, celui de la biologie et de la génétique à celui de la culture, le premier rendant compte de la réalité, le second n'étant a contrario que l'expression du déni de celle-ci.

Le conditionnement des esprits

Dans la troisième lettre-chapitre, un journaliste écrit à Monsieur Moyen : « *Dans 1984, les écrans sont partout. Ils sont les meilleurs suppléants du Parti, dont ils déversent la bonne parole. Chacun est tenu d'en posséder un chez soi, nul n'a la possibilité de les éteindre. La différence avec tes écrans, c'est que personne ne te les impose. Ce n'est pas Big Brother qui te regarde, c'est toi qui regarde Big Brother. Tout le temps. Tu as besoin de la présence du maître.* »

Ce maître, c'est bien entendu Big Brother, qui assène ce qu'il faut penser... et, pour qu'on se sente en sécurité, demande qu'on hurle avec les loups : « *Tu es irrésistiblement attiré vers la norme, vers la prise de position moralement correcte. L'humiliation grand public du dissident isolé te pousse à te ranger de notre côté.* » Il ne faut pas oublier que « *personne n'est à l'abri, quiconque peut à tout moment perdre sa place et tomber en disgrâce* »...

Dans la quatrième, le même journaliste rappelle que la presse actuelle n'existerait pas sans subventions – « *Subventionner la presse, c'est exactement comme si on obligeait les gens à acheter les journaux qu'ils ont choisi de ne pas lire* » – et donne les montants des subventions reçues, des exemplaires réellement vendus, de ses dettes faramineuses dont les échéances de remboursement sont étalées dans le temps, voire remises, purement et simplement, par Big Brother...

Que prône la presse actuelle ? Comme naguère, et toujours : « *Étatisme total, redistribution des richesses, contrôle de la pensée, révolution culturelle, lynchage des saboteurs* ». Que fait-elle ? Elle manipule : « *Hierarchiser l'information et angler un papier n'est pas tricher. C'est une simple mise en conformité, nécessaire à la bonne compréhension du monde par le lecteur.* »

Dans la septième lettre-chapitre, l'épistolier se fait un plaisir de rédiger un bestiaire des créatures de Big Brother. Dans ce bestiaire il épingle plus particulièrement trois figures actuelles de cette création : BHL, Manuel Valls et François Hollande. En voici un florilège, qui devrait mettre le lecteur en appétence, parce qu'il n'est pas dépourvu de clairvoyance sous un style pamphlétaire :

« *BHL est le seul enfant qui jone à faire pan-pan avec un bâton en étant persuadé qu'il tue pour de vrai.* »

« *Comme Valls surnageait dans les sondages, Hollande l'a appelé aussitôt, pour le couler avec lui. En politique, brûler ses vassaux est une stratégie basique. Le pouvoir le tuera, l'a déjà tué, il le sait, tout le monde le sait. Mais un politicien professionnel n'est pas programmé pour refuser l'ascension vers le soleil, quitte à s'y brûler les ailes.* »

Georges-Louis Leclerc de Buffon disait : « *Le style est l'homme même* ». Illustration de cette assertion par le style de François Hollande : « *J'ai mis fin à la vie commune que je partageais avec Valérie Trierweiler* ».

Obertone commente : « *Mis fin à la vie commune que je partageais ? Et ils ont publié ça ? Et aucun conseiller ne s'est défenestré ?* »

Obertone, via le même épistolier, en énumérant ce qu'elles gagnent, rappelle combien Big Brother sait satisfaire les appétits d'argent et de jouissance de ses créatures, qu'il s'agisse de conseillers d'État, de conseillers référendaires à la Cour des comptes, de préfets, de sous-préfets, de fonctionnaires du Sénat ou de l'Assemblée...

Dans la huitième, un artiste contemporain crache le morceau : « *Apprécier des bocaux de merde, ce n'est pas donné à tout le monde, n'est-ce pas. Seule une élite d'initiés peut le faire. L'artiste a donc toutes les raisons de s'éloigner le plus possible du vulgaire bon goût des classes moyennes.* »

Pour une fois, il n'est pas faux de dire que c'était mieux avant : « *Dans le monde d'avant, l'art, émotion pure, se passait du langage. Le beau n'avait pas besoin de notice. L'art contemporain, parce qu'il n'est pas de l'art, en dépend. Il faut bien indiquer aux touristes distraits qu'il s'agit d'art d'abord, et ensuite il faut leur en donner les clés, pour les renvoyer à leur totale ignorance de cet art-là, pour leur expliquer tout ce qu'ils n'ont pas été fâchés de comprendre.* »

Dans la dixième, s'adressant toujours à Monsieur Moyen, Big Brother confirme qu'il existe et qu'il n'est pas le résultat d'un complot :

*« Je suis l'expression de la volonté générale.
Je suis le produit de ton âme.
Si Big Brother est un monstre, tu es un monstre.
Oh je ne suis pas virtuel, non.
Je ne suis pas une fable, ni une allégorie, ni une parabole.
Je suis tout ce que tu as désiré. »*

D'un déterminisme l'autre

Dans la première lettre-chapitre, Big Brother explique à Monsieur Moyen sa domestication par l'évolution. La sélection naturelle aurait été biaisée par le progrès technique et Big Brother pourrait dire à Monsieur Moyen, fruit de mutations défavorables favorisées : « *Privé de tes instincts vitaux, confiné à ta juvénilité, tu es extrêmement dépendant.* » Et Big Brother lui parle de l'opposition entre animal domestique et animal sauvage, entre chien et loup, ce qui rappelle inévitablement le fabuliste : « *Si tu achètes la domestication, tu hérites aussi de ses dépendances. Tous les animaux sauvages dépendent de leur environnement. Les fleurs dépendent des insectes butineurs et de certains oiseaux. Les animaux domestiques dépendent de l'homme. Tu dépends de ta société.* »

Dans la deuxième, un membre éminent du Parti intérieur et de la Police de la pensée lui livre sa vision très biologique et très génétique des rapports hommes-femmes : « *Chez les primates et la plupart des mammifères, les femelles choisissent de se reproduire avec des mâles dominants, parce qu'un mâle dominant a un bon ADN. Le rang du mâle est le principal critère de sélection sexuelle de la femelle. La hiérarchie sociale est donc le principal critère de sélection naturelle. Elle détermine l'évolution.* »

C'est pourquoi Big Brother et ses affidés ne recherchent qu'une chose, le pouvoir : « *Vous ne connaîtrez jamais l'effet de la toute-puissance, celle qui met nos rivaux à genoux, celle qui nous offre les femmes, celle qui nous donne*

cet infernal appétit sexuel. Vous ne saurez jamais le plaisir que nous pouvons prendre à piétiner nos semblables, à les déposséder de tout, à faire du monde notre terrain de jeux. »

Pour que ce pouvoir soit toujours plus grand et ne soit pas remis en cause, « le Parti encourage à mépriser tout résidu de comportement sauvage. Instincts, solitude, sobriété, bonheur, fierté, méfiance, courage, esprit critique. Autant de comportements que vous teniez en estime, il y a quelques années. À rebours de l'intuition, vous devrez vous en débarrasser. »

Dans la cinquième, une féministe fait part à Monsieur Moyen de ses déceptions. Ainsi, elle ne croyait pas à l'inégalité biologique entre l'homme et la femme jusqu'au jour où elle a pris conscience de l'anisogamie : « En une année, tu peux féconder des centaines de femmes, je ne peux procréer qu'une fois. »

Cette féministe ne croit plus non plus que les choix de partenaire soient culturels : « Tous les mammifères font la même chose : les mâles choisissent un physique, les femelles un rang social. » Cette féministe est tombée de haut quand elle a pu vérifier que « l'excellence et la médiocrité sont plutôt masculines » et que « les filles sont plus nombreuses autour de la moyenne »...

Alors, de déception en déception, qu'Obertone détaille, elle en arrive à la conclusion : « La vérité, c'est qu'il ne doit plus y avoir ni de femme, ni d'homme. Nous ne voulons plus la victoire des femmes, nous voulons leur disparition. Nous ne voulons plus gagner la guerre des sexes, nous voulons les détruire. Ils sont un obstacle au grand projet égalitaire du Parti. »

Dans la sixième, un professeur ne pense pas, comme la féministe de la cinquième, que la solution pour guérir le mal se trouve dans la biologie. Il place ses espoirs dans l'éducation : « Éduquer le criminel pour ne pas avoir à lui couper la tête, éduquer l'écolier pour qu'il récite la bonne morale, éduquer le peuple pour qu'il admette qu'il a toujours tort. Nous devons présumer que l'homme est malléable, modifiable, améliorable, sans quoi notre action, notre dogme même n'aurait aucun sens. »

Le désir d'égalité étant le moteur du parti, « si l'on veut égaliser des humains qui n'ont pas la même chance, la loi doit les traiter de manière différente, par exemple, aider les pauvres et sanctionner les riches. Donc décréter que les individus sont inégaux en droit. L'inverse de la déclaration de 1789. Si l'égalité est à ce prix, nous n'hésiterons pas une seconde. »

Dans la neuvième, une créature de Big Brother, repentie, qui, au Parti, travaille au tri et à la réécriture des publications, regrette que le Parti veuille « une société d'infirmes, de malades, d'exaltés, d'inaptes et de débiles. Parce tous ces gens sont dépendants. Le Parti peut les contrôler, les satisfaire, et réaliser avec eux une société de Progrès et d'Égalité. Le Parti doit combattre l'autonomie, l'intelligence, la santé et la sobriété. »

Cet épistolier, auquel Big Brother reproche dans la dixième d'en avoir trop dit sur le Parti, écrit : « Notre société et notre morale ont permis aux moins aptes, par l'agriculture intensive, la technologie, la médecine, la distribution, le social, l'assistanat, la libération sexuelle, de se reproduire massivement. » Et fait cet aveu : « N'importe qui doit avoir le droit de se reproduire, et puisque n'importe qui s'en prive justement moins que la moyenne, nous devenons n'importe quoi. »

Et le libre arbitre ?

Cette insistance de Laurent Obertone à opposer, via ses épistoliers, le déterminisme de la biologie à celui de la culture ne peut être fortuite. Big Brother prospérerait en tentant de créer un homme nouveau, en inculquant aux hommes des idées contraires à leur nature, essentiellement biologique. Ces deux déterminismes font fi du libre arbitre que tout homme, même moyen, possède, ou peut développer, et qui lui permet de leur échapper. Non, les actes qu'il commet ne sont imputables ni à la société ni à ses gènes. Ce sont de bonnes excuses pour lui permettre de s'exonérer de ses responsabilités.

Laurent Obertone, *La France Big Brother*, Ring, 366 pages.

